

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

---

**N° 251. — Juillet 1903.**

---

### AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 13 Octobre 1903*, à *deux heures et demie précises*, dans la *salle ordinaire des réunions*, place du *Parvis-Notre-Dame*.



**SENLIS**  
IMPRIMERIE E. VIGNON  
1, rue Saint-Pierre, 1.

—  
1903

## SOMMAIRE :

M. FAUTRAT : Procès-verbal.  
Le Concours agricole de Betz.

---

## Tarif des Annonces

---

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

<b>Une page</b> .....	<b>10 fr.</b> » »
<b>Une demi-page</b> .....	<b>5</b> » »
<b>Un quart</b> .....	<b>2</b> <b>50</b>
<b>Un huitième</b> .....	<b>1</b> <b>25</b>
<b>Un seizième</b> .....	<b>0</b> <b>75</b>
<b>Petites annonces de 25 mots..</b>	<b>0</b> <b>25</b>

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

---

*Le Gérant* : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 12544

CB : 6858

SHAS



0 00000 068581

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

---

---

**N° 251. — Juillet 1903.**

---

---

### Compte Rendu des Travaux de la Société.

---

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 9 JUIN 1903

PRÉSIDENT DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Sagny, Devouge, Rommetin, Bernier, Roland (Léon).

M. le marquis de Luppé, M. le comte de Cambacérès, M. Halinbourg, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, où seront discutés les titres des candidats aux prix de moralité qui seront décernés au Concours de Betz.

Les rapports des divers Membres de la Société chargés de faire une enquête sur les candidats présentés, sont discutés en présence du Bureau et de la Commission.

La liste des candidats jugés dignes d'obtenir des récompenses est dressée, et le dossier renfermant pour chacun d'eux leurs états de services est adressé à M. Halinbourg, rapporteur de la Commission.

M. Rommetin s'excuse, étant empêché, de ne pouvoir se rendre le 11 juin à Betz pour prendre part aux épreuves du Concours scolaire. M. Fautrat est désigné pour le remplacer dans la Commission.

Les meilleures nouvelles de la préparation du Concours sont données par M. Morize, membre très actif et très dévoué de la Commission d'organisation.

Sont nommés membres de la Société :

- MM. Soualle (Louis), marchand de vins en gros, à Pont-Sainte-Maxence ;  
Dumont (Charles), cultivateur à Thury-en-Valois ;  
Draps (Georges), cultivateur à Étavigny ;  
Fleureau, cultivateur à la ferme de Bouville ;  
Richefeu (Charles), propriétaire, château de Gondreville ;  
Cazin (Emile), cultivateur à Lévigney ;  
Pinçon (Jules), propriétaire à Villers-les-Potées.  
Piot (Jules), cultivateur à Étavigny.

Est présenté pour faire partie de la Société : M. Moinet, pharmacien à Cires-les-Mello.

*Le Secrétaire,*

L. FAUTRAT.

*Le Président,*

LÉON MARTIN.

---

## Le Concours agricole de Betz.

---

La Société d'agriculture de Senlis tenait cette année son Concours agricole dans le Valois, dans la charmante ville de Betz.

On peut dire à juste titre que Betz est un lieu des plus hospitaliers.

Le maire, l'honorable M. Roblin, a prodigué à tous ses amabilités, ouvrant à l'exposition son beau parc, faisant le plus gracieux accueil à tous ceux qui sont venus préparer et honorer la solennité agricole.

Ce parc de Betz a vraiment très grand air, avec sa colline de verdure au pied de laquelle coule une rivière aux eaux vives, alimentant une superbe nappe d'eau et reprenant son cours en gracieux méandres.

Sur la rive gauche, dans la prairie précédant les beaux massifs de bois, l'agriculture avait établi provisoirement sa tente, et avec elle toute l'industrie agricole avait pris ses cantonnements.

L'industrie agricole était très dignement représentée par les maisons Menot, constructeur à Acy, Klaine, de Nanteuil-le-Haudouin, Wallut, de Paris, Lefebvre-Albaret, Caramija, Bajac, Lalis, Joly, Pilter, Dufour, Magnier-Bedu, Amiot, Bedu, de Bresles, Burton, de Nogent-les-Vierges, Tassart, Brassard, de Lévigney, Dieux, de Crépy, etc., etc.

Tout serait à noter dans ces expositions qui mettent aux services de l'agriculture des instruments sans cesse perfectionnés.

Un moteur à alcool de M. Menot était particulièrement remarqué.

M. Bajac, dans son lot d'instruments divers, avait quinze charrues nouvelles fixant particulièrement l'attention.

Ces charrues ont leur déversoir en acier blindé, formé d'une lame d'acier très dure, sur laquelle est juxtaposée une lame d'acier moins dense. Ce blindage, résultat d'études faites aux Aciéries de l'Est, met la lame à l'abri de toute cassure et la rend inusable.

La Société Nationale d'Agriculture s'est entretenue de ce perfectionnement très remarqué au Concours de Betz.

La maison Magnier-Bedu avait aussi exposé des charrues faites sur l'application de ce principe.

La maison Pilter avait envoyé un monte-foin s'adaptant aux voitures et très pratique pour le remontage. Cet instrument tout nouveau a été très admiré dans son ingénieux fonctionnement.

Une arracheuse de betteraves de la maison Wallut est aussi à signaler.

Les animaux exposés n'étaient pas en très grand nombre. Il est regrettable, dans tous les concours, de voir rester à l'étable les animaux qui feraient bonne figure à l'exposition.

Les dishleys-mérinos de M. Longuet, les southdowns de M. Léon Roland ont obtenu de beaux succès.

M. Boufflerd, le lauréat de la prime d'honneur, avait quatre chevaux de trait, superbes de formes, attelés vigoureusement à un grand chariot. Cet attelage, à côté des moteurs de toutes sortes, était l'emblème de la force dépensée dans l'exploitation, conduite vaillamment par un agriculteur de marque.

M. Buat, de Senlis, avait son contingent de voitures adaptées au service agricole.

La journée du samedi 4 juillet a été consacrée au concours des moteurs, des machines à battre, à l'essai des instruments.

A une heure, a été inauguré, sur le plateau de Betz, le concours des chiens de bergers, avec un véritable talent d'organisation.

Sur une plaine encadrée de boqueteaux, on avait disposé une piste avec des obstacles et un couloir de branchages. Le berger conduisait son troupeau sur la piste, et les chiens ne devaient pas l'en laisser sortir. Chaque écart était noté par le Jury. Trois troupeaux ont concouru, et l'habileté des chiens et des bergers ornés d'un brassard, ont été justement récompensés.

M. Emmanuel Boulet, président du Club Français des Chiens de Bergers,

présidait le Jury. Il venait d'inaugurer un concours de même nature organisé à Evreux, par la Société libre d'Agriculture de l'Eure.

Le champ du concours, à Betz, était charmant, et le Club Français a distribué aux lauréats des diplômes fort intéressants.

Les chiens de Brie ont fait supérieurement leur conduite.

La matinée de dimanche a été consacrée au concours d'habileté des conducteurs de charrues, de faucheuses, etc.

Au retour du Concours, on pouvait voir dans la petite ville de Betz, bien ensoleillée, bien parée d'arcs de verdure, de guirlandes, de fleurs, de banderoles, des visiteurs agricoles de toute la région.

Aux agriculteurs du Valois, s'étaient joints ceux du Multien, de la Brie, du Vexin, tous heureux de venir voir couronner les efforts, le labeur, les longs services de ces excellentes gens qui forment le livre d'or de l'agriculture, avec des inscriptions trentenaires, marquant la durée de leur fidélité et de leur dévouement.

A une heure un quart, le cortège, composé de membres du Parlement, du Conseil général, du Conseil d'arrondissement, des autorités locales, après une visite au Concours, est venu se grouper dans la salle des récompenses. Les fanfares de Lévigney et de Gondreville saluent leur arrivée, la distribution commence et M. Martin, président de la Société d'agriculture, prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il y a quinze ans, la Société d'agriculture tenait son concours à Betz, elle y revient aujourd'hui et elle y trouve le même accueil empressé, la même bienveillance dans la personne de M. Roblin, son maire, dont les années n'ont pas lassé le courage et le dévouement à son pays, pas plus qu'ils n'ont lassé l'affection des habitants de la commune et du canton.

Depuis quinze ans, dans ce canton, l'agriculture n'a cessé de faire des progrès, elle a marché d'un pas ferme, sans s'effrayer des crises et sans s'enorgueillir de ses succès. Ses troupeaux sont toujours parmi les premiers de France. Ses vacheries ont conservé leur réputation et leur marque. Ses cultures ont participé au progrès général qui se manifeste particulièrement par deux faits considérables. La culture du blé s'est perfectionnée à tel point que la France se suffit à elle-même ; une seule fois elle a dû recourir pour une part un peu importante à l'importation étrangère. La spéculation avait exagéré le déficit et M. Méline, sous la pression d'une campagne de presse qui exploitait les craintes populaires, a supprimé les droits de douane pendant deux mois. La spéculation en a surtout profité pour remplir les entrepôts et se ménager les moyens de peser sur les prix au moment où le grain de la nouvelle récolte est arrivé sur le marché. Cette année on a tenté la même manœuvre, le marché de Paris a toujours coté le blé

2 francs au-dessus du prix réel, du prix payé au producteur, et une proposition de suppression du droit de douane a été faite à la Chambre des députés. Mais M. Mougeot, ministre de l'agriculture, a protesté et le bon sens public en a fait justice.

Ce qui ressort des faits, c'est qu'au lieu d'importer en moyenne chaque année 10 à 15 millions d'hectolitres de blé, l'importation n'atteint plus que un à deux millions d'hectolitres, et, ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que le blé n'atteint plus le prix de 25 francs le quintal que comme un maximum et que le prix le plus souvent pratiqué est de 19 à 20 francs, tout en étant d'une qualité très supérieure. Notre agriculture a donc accompli un grand progrès sous le régime de la protection ; ce système s'affirme de plus en plus par ses bons effets et n'a plus que de rares adversaires. Tout dernièrement encore, nous devons au Parlement un relèvement du droit de douane appliqué aux bestiaux à leur entrée en France ; c'est une consécration de plus de la même politique économique.

Une autre production, celle du sucre, s'est aussi largement développée ; j'ai déjà signalé ce fait qu'en quinze années l'agriculture était arrivée à produire par hectare une quantité de sucre double de celle que l'on produisait avant 1884. Malheureusement, la consommation n'a pas marché du même pas ; l'impôt excessif qui pèse sur cette denrée en a été la cause. Un stock énorme s'est accumulé dans les entrepôts et la loi si bienfaisante de 1884 s'est écroulée sur elle-même. Il n'en résulte pas moins qu'en quinze années la production du sucre en France a passé de 450 millions de kilogrammes à plus d'un milliard en 1901, et que le prix du sucre est tombé de 45 francs à 25 francs au moment où je vous parle.

Cela a été dit, mais je tiens à le redire, parce que sans nier les progrès de la fabrication, ceux de la culture ont été supérieurs ; la culture a doublé le rendement de la betterave en sucre, et malgré cette augmentation énorme, le prix de la tonne de betteraves est revenu à 20 francs, c'est-à-dire au prix payé avant 1884 avec un rendement moitié moindre.

Ces progrès sont dus à votre intelligence et à votre activité, mes chers confrères en agriculture, à l'habileté avec laquelle vous avez su adapter les données de la science aux nécessités de la pratique. C'est une justice qu'il faut vous rendre et qu'on ne peut vous contester, tout particulièrement dans le canton de Betz. (Applaudissements.)

Mais dans l'évolution qui s'est faite dans les instruments, les engrais et les procédés nouveaux de la culture, une part est due à l'intelligence et au dévouement des ouvriers qui ont dû vous suivre et vous aider dans la mise en œuvre des nouvelles méthodes, et puisqu'on s'occupe beaucoup en ce moment de l'organisation du travail, je vous demande quelques instants pour analyser les transformations qu'il a subies à son tour.

Il y a quarante ans, la vieille charrue de France et la herse en bois étaient, avec la faux, les seuls instruments de la ferme, la journée de l'ouvrier se payait 2 francs et les ouvrages en tâche étaient rares, sauf au moment de la moisson ; aujourd'hui les grosses charrues et les herses de fer, la faucheuse, la moissonneuse, la machine à vapeur, le moteur à pétrole, sans parler d'une foule d'autres

instruments accessoires, forment, avec les engrais, de puissants moyens de production. Le nombre des ouvriers a doublé dans les fermes et on a dû même recourir aux ouvriers étrangers ; mais les ouvriers du pays ont su conserver les postes les plus difficiles et les plus délicats par le soin et l'intelligence qu'ils ont su mettre à la conduite des animaux et des instruments, et ils forment aujourd'hui l'élite du personnel de la ferme. Leur instruction a grandi en même temps que leur élévation morale ; ils ont su prendre la responsabilité de la conduite d'instruments compliqués et quelquefois dangereux. Leur part a donc sa valeur dans les progrès accomplis, et l'élévation des salaires qui en est la conséquence est donc pleinement justifiée.

Beaucoup prétendent quelle aurait dû être plus élevée encore en raison des économies réalisées sur les travaux de culture, ils comparent par exemple les frais de moisson tels qu'ils sont aujourd'hui avec ce qu'ils étaient autrefois et trouvent que le bénéfice qui en est résulté pour eux est bien mince ; il n'est pas plus grand pour le cultivateur. La production s'est tellement accrue et la concurrence a été telle que le prix des produits s'est considérablement abaissé et, qu'en définitive, c'est le consommateur qui en a tiré le plus grand avantage. Et quoi qu'on en fasse, c'est le consommateur qui règle en définitive le bénéfice de l'un et le salaire de l'autre.

Le travail à la tâche s'est substitué presque partout au travail à la journée, celui-ci n'a plus guère lieu que pendant les moments de chômage. Les ouvriers sont maintenant des entrepreneurs et, par leur ingéniosité et leur activité, ils ont singulièrement augmenté la rémunération de leur travail ; ce ne sont plus des journées de 2 ou 3 francs, mais de 4, 5 et même 10 francs et plus, en moisson par exemple, qu'ils peuvent obtenir. Il ne faut que s'en louer pour eux et pour tout le monde, car ils ont en même temps contribué à faire baisser le prix de revient, quand ils ont apporté consciencieusement tous leurs efforts à la tâche qu'ils ont entreprise. Il arrive, en effet, qu'un travail déterminé coûte moins cher quand il est fait à la tâche avec des journées qui rapportent 4 et 5 francs à l'ouvrier, que lorsqu'il est fait à la journée avec des journées payées 2 francs.

Il y a là un principe fécond dont il faut bien se rendre compte, le prix de la main-d'œuvre n'augmente pas toujours le prix du produit, tout dépend du rendement, comme on dit, du travail de l'ouvrier, et ce rendement augmente non seulement par l'emploi de la machine et l'habileté du cultivateur, mais aussi par l'emploi plus intelligent et plus assidu des forces et des facultés de l'ouvrier. Tous les travaux dans lesquels il a été intéressé ont donné d'excellents résultats à ce double point de vue du prix de revient et du relèvement du salaire. C'est la voie dans laquelle il faut marcher. Elle consiste à intéresser l'ouvrier à son travail par le profit et l'amour-propre, à l'associer de plus en plus à l'œuvre de la production, à lui en faire comprendre la difficulté comme les avantages. Il y mettra tout son courage et toute son intelligence, il ajoutera au procédé nouveau le tour de main qui le complète et le rend économique et, prenant sa part dans le succès, la rémunération et dans l'honneur, il verra ses espérances s'augmenter, son horizon s'élargir et, en même temps que son instruction et son éducation, sa situation et sa considération grandir. (Applaudissements.)

On s'occupe beaucoup en ce moment des améliorations à apporter à la condition des ouvriers ; des lois limitent ou veulent limiter les heures de travail, des inspecteurs ont été nommés pour en surveiller l'application, mais dans notre pays on aime la liberté, et un ouvrier a pu dire : « Nous faisons des conventions avec nos patrons, nous ne subissons par leurs conditions ». C'est l'exacte vérité. On a beaucoup parlé des retraites ouvrières, des projets de loi ont été déposés, des discussions ont eu lieu, notre Société elle-même s'en est préoccupée au commencement de l'année, sans qu'une solution satisfaisante ait été trouvée. Pour celui qui doit y participer c'est une récompense bien minime pour de nombreuses années de travail, il espère obtenir mieux et plus de ses économies ; pour le patron qui en supporte les frais, elle n'est pas proportionnée à la quantité de travail fournie.

D'ailleurs, dans nos villages ruraux, éloignés les uns des autres, tout le monde se connaît, tout le monde se tient. Il est d'usage dans la culture de ne jamais abandonner les vieux ouvriers, on leur continue très longtemps leurs salaires, leur amour-propre est sauvegardé et ils meurent en travaillant. De plus, quoi qu'il arrive, dans un petit village une solidarité existe entre tous les habitants et on ne laisse personne mourir de faim.

Les mutualités, les Sociétés de secours mutuels et les retraites sont d'excellentes institutions qui apporteront un grand bien, mais j'attends de plus grands résultats de l'association cordiale, loyale et juste, du cultivateur et de l'ouvrier dans l'œuvre de la production agricole, dans cette œuvre qui, malgré le développement de l'industrie, contribue pour la plus grande part à la force et à la gloire de notre patrie. (Applaudissements répétés.)

*Rapport de M. Paul Delaunay au nom de la Commission de la visite  
des fermes du canton de Betz.*

Mesdames, Messieurs,

Parmi les sept cantons qui composent l'arrondissement de Senlis, celui de Betz, avec ses vingt-cinq communes, est certainement un de ceux où la grande culture compte les plus nombreux représentants. Composé vers le Nord de terres légères et de qualité très moyenne, il offre dans d'autres parties, vers le Sud-Ouest notamment, des plateaux d'une remarquable fertilité. Cette différence dans la nature et la qualité du sol, rendant les points de comparaison plus difficiles à établir entre les éminents praticiens qui ont bien voulu nous ouvrir leurs portes, a quelque peu compliqué notre mission. Ajoutez à cela l'absence d'un sympathique Président qu'un deuil cruel a retenu longtemps éloigné de nos travaux et dont la rare compétence nous a bien souvent fait défaut, et vous conviendrez que si la tâche d'un Rapporteur est toujours délicate et ardue, elle était cette année particulièrement périlleuse. Puisse votre bienveillante indulgence m'en rendre l'accomplissement plus facile.

Complètement déshérité autrefois sous le rapport des débouchés et des voies de communication, le canton de Betz a vu il y a neuf ans sa situation s'améliorer de très sensible façon. La nouvelle voie ferrée d'Ormoy à la vallée de l'Ourcq est venue rendre un peu de vie et d'animation à certains pays où les plus courageux étaient las de lutter et les plus énergiques étaient prêts à faiblir.

Mais à côté de ces privilégiés, combien d'autres n'aperçoivent pas, même dans un avenir bien lointain, le jour où pareille satisfaction pourra leur être donnée. Il fut fortement question, il y a quelques années, de l'établissement d'une ligne reliant Senlis à Meaux et desservant toute la partie méridionale du canton de Betz ; bénie serait la voix autorisée qui nous apporterait aujourd'hui à ce sujet la moindre parole d'espérance.

Peut-être ce mot d'espoir suffirait-il pour ranimer la petite culture qui, aujourd'hui de même qu'il y a quinze ans, ne nous a pas paru très en honneur dans le canton ?

Deux exploitations nous ont cependant semblé dignes d'être mentionnées ici : celle de *M. Vaillant (Joseph)*, à Bouillancy, et celle de *M. Aubry (Christophe)*, à Brégy. Le premier a quitté Bouillancy cette année pour faire valoir dans un autre pays une plus importante culture. Votre Commission regrettant de ne pouvoir, par suite de ce départ, lui accorder la récompense dont il était digne, lui adresse toutes ses félicitations.

A Brégy, *M. Aubry* cultive depuis vingt-six ans 43 hectares, dont 15 en blé, 9 en avoine, 7 en betteraves et le reste en prairies artificielles. Il emploie pour sa culture 7 chevaux et nous a montré chez lui 5 vaches et une trentaine de moutons, le tout dans un état fort satisfaisant. Les récoltes sont bonnes, les terres bien tenues. *M. Aubry* a su par son intelligence, son travail et son économie, élever parfaitement une nombreuse famille et arrondir peu à peu son domaine ; aussi votre Commission l'a-t-elle jugé digne de recevoir une médaille de vermeil grand module offerte par votre Société.

A l'encontre de sa sœur cadette, la grande culture compte dans le canton de Betz une nombreuse élite de distingués représentants. Quelques-uns et non des moins qualifiés, dont le mérite n'a d'égal que la modestie, ont cru devoir décliner notre visite, d'autres étaient trop jeunes ou dirigeaient leur culture depuis trop peu de temps pour avoir pu la marquer d'une empreinte assez personnelle, votre Commission a donc borné son examen à dix exploitations.

*M<sup>me</sup> Huet*, nous parlerons d'elle tout d'abord, puisque l'usage veut que les dames passent les premières, cultive à Fosse-Martin, depuis 22 ans, 340 hectares d'un seul tenant. Comme qualité de terre et comme réunion, c'est peut-

être le plus beau faire valoir du canton. La ferme est assise au milieu des terres, les bâtiments, reconstruits en partie il y a quelques années à la suite d'un incendie, sont en fort bon état. L'assolement comprend 125 hectares en blé, 75 en avoine, 85 en betteraves, le reste en prairies artificielles. Les blés étaient très beaux lors de notre visite, les betteraves sont écrasées par une importante distillerie située à l'intérieur de la ferme et munie d'un matériel des plus complets. Le travail est fait par 40 bœufs et 26 chevaux. Ces derniers, absolument remarquables, témoignent de l'œil exercé d'un fin connaisseur. Les chevaux de selle et d'attelage sont l'objet de soins tout particuliers et installés, ainsi que la sellerie, de princière façon. La machine à battre, entièrement neuve, est munie d'un nettoyage complet monté par M. Menot, l'artiste mécanicien d'Acy. Il fonctionne admirablement. Votre Commission, rendant hommage à l'énergie et à la compétence avec lesquelles M<sup>me</sup> Huet, aidée de ses deux fils, dirige une aussi importante exploitation, lui adresse toutes ses félicitations.

A Mareuil, *M. Proffit* fait valoir une propriété de 230 hectares : 77 en blé, 72 en avoine, 50 en betteraves, 31 en prairies artificielles. Admirablement placé sous le rapport des transports et des voies de communication, pouvant emprunter, à son choix, l'eau ou la voie ferrée, il sait tirer un excellent parti de sa situation. Toutes ses bonnes pailles et luzernes sont vendues à Paris un prix fort avantageux, les mauvaises sont consommées par un troupeau de 500 bêtes que nous avons vu en très satisfaisant état. La fosse à pulpe couverte, avec puisard, nous a paru installée de fort ingénieuse façon. Tout chez M. Proffit dénote l'homme sérieux et pratique, et il nous a laissé l'impression d'un grand sage, dont le jugement en matière agricole, affiné par 36 années d'exercice, était d'une absolue rectitude.

Au Nord de Mareuil, *M. Proffit (Emile)*, le cousin du précédent, tient à bail depuis 19 ans sa ferme de la Grange-aux-Bois. Les 200 hectares de terre dont elle se compose sont d'un seul tenant et de qualité supérieure. Le bail contient une clause particulière qui mérite d'être signalée. D'après elle, M. Cochin (Pierre), le distingué propriétaire, s'engage à reprendre à la fin du bail l'exploitation à dire d'experts, devant compte à son fermier de l'état de terre existant. Il recevra de ce dernier 5.000 bottes de paille et un assolement régulier. Cet engagement présente pour chacun des intéressés un égal avantage. Le fermier sortant, sachant qu'il rentrera dans une partie de ses déboursés, fait jusqu'à la dernière année les sacrifices nécessaires pour s'assurer de pleines récoltes. D'un autre côté le propriétaire ayant à relouer une terre propre et en bon état de fumure et d'engrais, en trouve un prix

assez avantageux pour compenser, et au delà, l'indemnité payée au fermier sortant. Il serait à souhaiter que cette clause fût inscrite dans tous les baux.

Nous avons trouvé dans les établés 25 vaches de très bonne sorte, dont l'acquisition ne doit pas avoir trop appauvri M. Proffit. Chaque année il achète à Bouillancy, la terre promise des bonnes vaches, 8 ou 10 génisses qu'il paye venant au monde 25 fr. Il garde les bêtes pendant trois ans et les revend de 500 à 600 fr. Cette façon de procéder, qui ne paraît pas exiger une très grande mise de fonds, doit laisser un bénéfice assuré. Les fumiers sont bien soignés, la tenue de la ferme est très bonne, l'ordre règne partout. Le propriétaire, satisfait d'avoir un fermier aussi soigneux, est heureux de lui accorder toutes les améliorations qu'il demande. Un corps de logis neuf et un grand hangar, faits en 1897, en sont le témoignage. Votre Commission a remporté de sa visite à la Grange-aux-Bois la plus réconfortante impression.

Et puisque nous en sommes à la dynastie renommée des Proffit, je passe au troisième du nom, *M. Anatole Proffit* qui, depuis 1877, dirige à Bouillancy une ferme de 217 hectares. Dans sa modestie, il a préféré qu'aucune mention de ses récoltes ne soit faite ici, je me contenterai donc de vous rendre compte en quelques mots des choses remarquables rencontrées à l'intérieur. Dans l'écurie nous avons admiré 17 chevaux d'un très bon choix. M. Proffit les achète dans le Boulonnais et les paye à dix-huit mois de 700 à 1.000 francs. La vacherie se compose de 48 bêtes à lait flamandes ou hollandaises dignes des plus grands éloges. Elles coûtent au pays de 630 à 700 fr. Quinze environ sont engraisées tous les ans. Chaque bête reçoit journallement 30 à 40 kilog. de betteraves fraîches, 5 kilog. de son, 2 kilog. de tourteau et 8 kilog. de regain. Avec le lait exquis résultant d'une aussi riche nourriture, M<sup>me</sup> Proffit confectionne ce produit merveilleux qui a nom : « Fromage de Brie ». Vingt-quatre douzaines sortent chaque semaine de ses caves. Elles atteignent parfois tant la marque est estimée et recherchée, le prix extrême de 75 fr. Je ne vous parlerai pas du merveilleux agencement de la laiterie et de la fromagerie, de la méticuleuse propreté qui règne partout, de la science consommée avec laquelle M<sup>me</sup> Proffit surveille et dirige tout. Je me contenterai de vous rappeler qu'il y a quinze ans, vous avez accordé à M. et M<sup>me</sup> Proffit une de vos plus belles récompenses. Votre Commission, heureuse de constater que depuis quinze ans M. et M<sup>me</sup> Proffit sont loin d'avoir démerité, vous propose de leur accorder un rappel d'objet d'art.

En 1879, *M. Cartier* reprenait à Ormoy-le-Davien une ferme de 205 hectares. L'exploitation très morcelée contenait plus de 200 parcelles et les terres se trouvaient dans un état laissant fort à désirer. Le chiendent dans les

jachères se ramassait au gratteur. De ce faire valoir fort médiocre, l'intelligence et l'activité de M. Cartier ont fait un établissement qui comptera certainement dans quelques années parmi les meilleurs du canton. Par des échanges appropriés par des reprises successives, il a porté sa ferme en 1902 à 385 hectares, dont 360 d'un seul tenant. Il a 128 hectares en blé, 112 en avoine, 61 en betteraves, le reste en pommes de terre et prairies artificielles. Si ces dernières occupent une surface relativement considérable, c'est que M. Cartier est un chaud partisan de la sidération. Le nombre d'hectares de betteraves est au contraire assez restreint. Il faut en chercher la cause dans le prix très élevé que coûtent les charrois de fumier à la distance où M. Cartier se trouve du chemin de fer. Pour les betteraves, outre la fumure de fond (fumier de ferme ou gadoues), il emploie en couverture 600 kilog. de superphosphate minéral, 120 kilog. de chlorure et 400 kilog. de nitrate semé en trois fois. Elles étaient très belles et très propres lors de notre visite à Ormoï. Les blés non fumés reçoivent à l'automne 400 kilog. de superphosphate minéral, 100 kilog. de chlorure et 100 kilog. de sulfate d'ammoniaque. Au printemps, 100 à 200 kilog. de nitrate, suivant la culture antérieure et la température. Le nitrate n'est mis que par exception au printemps sur les blés de betteraves. Les avoines sont faites avec 300 kilog. de superphosphate, 100 kilog. de chlorure et 100 kilog. de nitrate. Comme animaux de travail, M. Cartier a 20 chevaux et 30 bœufs. Le nombre peut en paraître élevé, mais il faut tenir compte qu'à moins de prix dérisoirement bas, M. Cartier livre toutes ses pailles au chemin de fer et qu'il charrie annuellement 2.700 tonnes environ de gadoues broyées. Le battage se fait à la vapeur sous un hangar de 600 mètres couverts, avec nettoyage perfectionné au-dessus de la machine à battre. Le grain nettoyé arrive au moyen d'une vis sans fin à la place que l'on désire, dans un grenier de 32 mètres de long. Le matériel de culture est très complet et en parfait état. A signaler quatre traîneaux qui, dans les années très humides, rendent de grands services pour débarder les betteraves, et un rouleau compresseur de 4.000 kilog. servant à l'entretien des cours et des chemins vicinaux ordinaires. A l'intérieur, l'ordre le plus parfait règne partout. Le fameux principe « Une place pour chaque chose, et chaque chose à sa place » est mis en pratique de la plus complète façon. M. Cartier a repris une grande partie de ses terres depuis trop peu de temps, pour qu'elles soient marquées exclusivement de son empreinte personnelle, aussi votre Commission, tout en lui donnant un éclatant témoignage de satisfaction lui donne-t-elle rendez-vous au prochain Concours de Betz.

Nous arrivons à la ferme de Thury, que *M. Dumont* exploite avec tant

d'habileté et de compétence depuis vingt-cinq ans. Pourquoi faut-il que chez lui, à un si réel mérite se joigne une aussi irréductible modestie. M. Dumont nous a seulement entre-bâillé sa porte et encore ne l'a-t-il fait qu'avec les plus expresses réserves que je ne puis enfreindre ici sans manquer à la parole donnée. « Le vrai mérite s'ignore lui-même », dit un proverbe. Ce doit être profondément vrai pour que M. Dumont ne se soit pas jugé digne d'être candidat à la prime d'honneur. J'eusse été fier pourtant de vous parler des blés magnifiques de Thury, les plus beaux entre tous ceux du canton. J'aurais voulu vous dire quelques mots de ses betteraves si propres dont la végétation, activée par 350 kilog. de nitrate et 200 kilog. de sang, était vraiment superbe, et de ses regains merveilleux au-dessus de toute comparaison. Il m'eût été agréable de vous faire admirer ses 18 bœufs d'un choix si pur et son troupeau d'un si parfait état, mais devant la volonté de M. Dumont, je m'incline et je passe aux quatre agriculteurs qui, à un titre ou à un autre, ont paru à votre Commission dignes d'être récompensés.

A Marolles, M. Frédéric Longuet cultive depuis vingt-trois ans une ferme de 325 hectares. Son assolement se compose... mais qu'importe l'assolement de M. Longuet, la façon dont il cultive, les rendements magnifiques qu'il obtient en avoine, etc., etc. Quand on est entré à Marolles tout s'efface, tout disparaît devant le splendide troupeau disley-mérinos et de celui-là seul je parlerai. Il se compose de 520 brebis, 200 béliers et 500 agneaux environ, le tout en merveilleux état. Le troupeau que M. Frédéric Longuet reprit de son père en 1880, était métis-mérinos, c'est en le croisant de sang dishley qu'il obtint de si brillants résultats. Il achète ses reproducteurs soit en Angleterre, soit dans les bergeries de l'Etat. Il nous a été donné de voir lors de notre visite 4 béliers importés d'Angleterre et un venant de Grignon. Les cinq animaux coûtaient 5.200 fr. Les béliers anglais âgés d'un an pesaient en moyenne 120 kilog. « Le but que je poursuis, l'idéal auquel j'aspire, nous dit M. Longuet, c'est de produire des moutons sans tête ni pattes ». Il nous a bien semblé que l'intelligence de M. Longuet, sa connaissance approfondie du mouton, les soins incessants et jaloux dont il entoure son troupeau, lui avaient permis de réaliser cet idéal dans la mesure du possible. La tête de ses animaux s'est beaucoup affinée, et le développement de leurs membres est très peu considérable. La qualité maîtresse du troupeau de Marolles, celle qui en fait un établissement hors pair, celle qui lui permet de disperser chaque année aux quatre coins de la France et même à l'étranger plus de deux cents reproducteurs d'élite, c'est la nature exceptionnelle de ses sujets, tous d'une précocité remarquable, d'un entretien très facile et d'un engraissement peu coûteux.

Du reste les récompenses innombrables obtenues par M. Longuet dans tous les concours sont venues consacrer depuis longtemps la réputation de ce troupeau. Le grand prix d'honneur des reproducteurs, obtenu à Paris il y a trois ans, est venu couronner cette série de succès. M. Longuet depuis ce temps expose « hors concours ». Pour récompenser un tel mérite, votre Commission vous propose d'attribuer à M. Longuet le magnifique objet d'art dont M. Loubet, président de la République, a bien voulu dans sa générosité doter notre modeste concours. La main auguste qui l'offre décuplera le prix de cette récompense, dont la valeur comme souvenir sera inestimable.

Si le troupeau fait la gloire de Marolles, les vacheries font la réputation de Bouillancy, M. *Leloup*, dans ce pays, exploite depuis vingt et un ans 240 hectares. Son assolement se décompose ainsi : 84 hectares en blé, 44 en avoine, 50 en betteraves et 12 en betteraves fourragères, 6 en pré, le reste en prairies artificielles. Les récoltes que nous avons vues avaient fort belle apparence, les blés et les avoines surtout avaient la plus luxuriante végétation. A l'intérieur, M. *Leloup* nous a montré un troupeau de bêtes flamandes qui a laissé rêveurs tous les membres de la Commission. Imaginez 52 vaches d'une conformation parfaite, de la race la plus pure, avec des qualités laitières très apparentes, magnifiques de santé, d'entretien et d'état, des vaches comme on en rencontre parfois parmi les prix d'honneur des grands concours et vous aurez une idée du magnifique tableau que nous avons eu sous les yeux. M. *Leloup* renouvelle toute sa vacherie chaque année. Il achète lui-même ses bêtes en Flandre et les paye en moyenne 670 fr. Elles reçoivent comme nourriture 40 kilog. de betteraves fraîches, 5 kilog. de son, 1 kilog. de tourteaux et 3 kilog. de remoulage, maïs et avoine mélangés. Les fromages de Brie, grâce aux soins vigilants et intelligents de M<sup>me</sup> *Leloup* mère, ont conservé leur vieille et universelle réputation. La vente en est toujours facile et très rémunératrice. Chaque vache depuis douze ans, a rapporté en moyenne la somme assez rondelette de 1.200 fr. par an. Ce serait une erreur de croire que si M. *Leloup* soigne autant sa vacherie, c'est un peu au détriment de ses autres animaux. Nous avons trouvé chez lui un troupeau dishley-mérinos de grande taille et superbe d'état. 97 agneaux gras à peine âgés de onze mois venaient de trouver acquéreur au prix de 57 fr. C'est presque un record. Les pères sortaient des bergeries renommées de Montemaffroy. Votre Commission, à l'unanimité, a jugé que la vacherie de M. *Leloup* méritait pleinement l'objet d'art offert par votre Société à la meilleure vacherie du canton.

Il me reste à vous entretenir de deux exploitations :

Celle de M. *Charles Moquet*, de Brégy, et celle de M. *Boufflerd*, de Nogeon.

De parler du premier, j'éprouve quelques scrupules, mais si les liens de parenté qui m'unissent à lui m'interdisent d'en dire tout le bien qu'on en pense, du moins mes fonctions de Rapporteur m'obligent-elles à ne pas passer entièrement sous silence les mérites de l'agriculteur. Depuis 1879, M. Moquet dirige à Brégy une exploitation de 340 hectares. Ils se décomposent ainsi : 115 hectares en blé, 80 en avoine, 75 en betteraves, le reste en prairies artificielles et prés. Toutes les récoltes lors de notre passage, étaient magnifiques, les betteraves notamment très avancées de végétation et très propres, présentaient une vigueur que nous n'avons peut-être rencontrée nulle part ailleurs. Elles avaient reçu 800 kilog. de superphosphate, 350 kilog. de nitrate et 100 kilog. de chlorure. Les blés de betteraves reçoivent au printemps 100 kilog. de nitrate et autant de superphosphate, les avoines 80 kilog. de nitrate augmentés de superphosphate dans les terres destinées à porter des prairies artificielles. 150 hectares d'échanges intelligemment faits ont permis à M. Moquet de réunir en quelques grands morceaux une exploitation très divisée. A l'intérieur il nous a été donné d'admirer un superbe troupeau dishley-mérinos. Très fin connaisseur M. Moquet est arrivé par une suite de croisements heureux à d'excellents résultats. La conformation, la précocité, la nature et la laine se retrouvent à la fois dans ses produits, et le troupeau de Brégy peut être cité à juste titre comme un modèle de troupeau d'élevage. Les fumiers sont l'objet de soins tout particuliers ; une fosse à purin permet de les arroser dans les temps de sécheresse.

M. Ch. Moquet succédait en 1879 à son père M. Constant Moquet, lauréat de la prime d'honneur en 1874, et l'un des princes de la science agricole de notre arrondissement.

Votre Commission a été heureuse de constater qu'il n'avait pas démérité, et qu'il avait su conserver, sinon augmenter le haut degré de prospérité de la ferme. Aussi vous propose-t-elle à l'unanimité de disposer en faveur de cet agriculteur si intelligemment pratique d'un objet d'art offert par votre Société.

Je termine par la ferme de Nogeon aux destinées de laquelle *M. Boufflerd* préside depuis 22 ans. Là il faut s'incliner et admirer. Tout ce que peut produire la fortune au service d'une intelligente activité, nous l'avons trouvé à Nogeon. En 1880, M. Boufflerd reprenait les 315 hectares dont se compose la ferme dans un état plutôt médiocre. L'oseille constituait une des principales récoltes de ce sol appauvri et le résultat des premières années fut des plus négatifs. Tout autre n'ayant ni les moyens, ni l'indomptable énergie de M. Boufflerd,

se fût découragé et serait allé chercher ailleurs une terre plus hospitalière. Lui au contraire, l'amour-propre aiguillonné par la difficulté de la tâche, persévéra. Par une colossale importation de fumiers de Paris, par une consommation énorme d'engrais chimiques, par des façons répétées et judicieusement données, il transforma entièrement sa terre et fit en vingt ans de ce faire valoir le plus réputé et le plus productif du canton. Une grande partie du résultat obtenu est attribuée par M. Boufflerd aux labours extrêmement profonds dont il est très partisan. Ses 18 bœufs traînant la même charrue, suivis eux-mêmes de 6 bœufs attelés à une fouilleuse, constituent un attelage rarement employé avant lui dans le canton. Il n'est du reste pas à la portée de tous. L'assolement de Nogeon extrêmement intensif se compose de 112 hectares de blé, 40 d'avoine, 95 de betteraves, le reste en prairies artificielles. Pour les betteraves M. Boufflerd emploie à l'hectare 1.500 kilog. de superphosphate dont 800 kilog. à fond et 700 en couverture, 350 kilog. de nitrate, 100 kilog. de sang et 100 kilog. de chlorure. Pour les avoines 300 kilog. de superphosphate, 150 kilog. de chlorure et 100 kilog. de sang. Les blés de betteraves ne reçoivent pas d'engrais. Toutes les récoltes étaient superbes et constituaient un ensemble que nous n'avons rencontré nulle part ailleurs dans le canton. En parcourant la plaine la Commission admirait le merveilleux état des chemins, M. Boufflerd nous a narré comment ils furent créés. Il en fit une partie avec des pierres extrêmement dure qu'il allait chercher au-dessus de Meaux, soit à 20 kilomètres. Pour l'autre partie qui devait être beaucoup plus fatiguée, il jugea que les cailloux ne résisteraient pas. Il fit donc extraire de ses pentes une quantité énorme de grès qui le gênaient pour ses labours profonds et les transforma en pavés par centaines de mille. « Voyez, nous dit-il simplement, en nous racontant ce travail d'Hercule, que mes chemins n'ont pas été très difficiles à faire ». L'intérieur de la ferme répondait de tous points à ce que la plaine de Nogeon nous avait fait espérer. 21 chevaux, 70 bœufs, et 1.100 moutons en constituent le cheptel. Les chevaux que M. Boufflerd paye de 1.600 à 2.000 francs, plutôt 2.000 que 1.600, sont absolument hors de pair. Les bœufs de première force et en très bon état témoignent, ainsi que les moutons, des soins constants dont ils sont l'objet. La machine à battre est munie d'un nettoyage excellent et dotée de tous ses accessoires : concasseur de grains, brise-tourteaux, broyeur à nitrate, etc., rien n'y manque.

M. Menot, l'ingénieur d'Acy a monté le tout pour 18.000 francs. La fosse à pulpe, desservie par une voie ferrée, est très intelligemment comprise. Mais je ne veux pas vous rendre compte par le détail de toutes les choses

remarquables admirées à Nogeon, tout serait à signaler. Cependant avant de terminer, il est une personne à laquelle je tiens absolument à rendre la justice qui lui est due : C'est M<sup>me</sup> Boufflerd. D'une énergie peu commune, passionnée pour le métier, ayant l'œil à tout, très au courant de ce qui se passe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, parfaitement capable de remplacer dans le commandement M. Boufflerd absent ou malade, elle mérite d'être aujourd'hui à l'honneur comme elle a été à la peine. Pour conclure, votre Commission considérant que si les récoltes de M. Boufflerd ne sont pas très sensiblement supérieures à celle de M. Moquet, les difficultés à vaincre pour les obtenir ont été beaucoup plus considérables pour le premier que pour le second, jugeant d'un autre côté, que comme intérieur de ferme, s'il est extrêmement rare de trouver aussi bien qu'à Nogeon, il est certainement impossible de trouver mieux, vous propose à l'unanimité de décerner à M. et M<sup>me</sup> Boufflerd la prime d'honneur de la grande culture.

Qu'il me soit permis en terminant, d'adresser notre plus reconnaissant souvenir à toutes les maîtresses de maison qui ont bien voulu nous réserver un si cordial accueil. Collaboratrices dévouées, elles contribuent à l'œuvre commune dans la mesure de leurs moyens, se chargent des soins de l'intérieur et de la basse-cour, et assument souvent la lourde tâche de la comptabilité. Elles soutiennent le chef de famille de leur affection, l'aident de leurs conseils, l'égayent de leur sourire et lui rendent ainsi moins pénible la traversée des moments difficiles, si nombreux dans la profession d'agriculteur.

*Rapport de M. Halinbourg, rapporteur de la Commission des Prix de Moralité.*

Mesdames, Messieurs,

Votre Société, qui s'honore de récompenser les services de tout ordre rendus à l'agriculture, a placé au premier rang de ses prix ceux qui sont destinés à reconnaître les mérites de ces modestes et courageux serviteurs de la culture, laborieux auxiliaires de votre œuvre, et collaborateurs de la prospérité nationale. C'est pour eux, pour glorifier leur condition et leur valeur que la Société a institué les prix de Moralité.

Elle n'a fait en cela que suivre les indications que vous lui avez constamment fournies. Elle n'a fait que se conformer à cette conduite des agriculteurs grands et petits de notre région, qui consiste à considérer tous les travailleurs de la terre comme les enfants du même sang, et à les distinguer non par leur rang social, mais par leur seul mérite. C'est cette pratique véritable de l'égalité — l'égalité devant le travail — que nous célébrons aujourd'hui.

Je m'en voudrais de retenir trop longtemps votre attention et de développer un sujet qui est le fond même de votre pensée. Vous êtes tous ici pénétrés de ce sentiment de solidarité agricole, et c'est vous, Messieurs, qui après avoir labouré le même sillon, allez tout à l'heure présenter ce noble spectacle de vous trouver confondus, ouvriers et patrons, à la même table et au même banquet.

Pour répondre à cet idéal mutualiste, votre Commission s'est efforcée de multiplier les récompenses, et de les attribuer aux candidats aussi libéralement que l'ont permis les ressources de la Société. Trente-trois prix sont ainsi décernés cette année, en augmentation sensible sur les derniers Concours, à l'élite de vos travailleurs. Et notre population ouvrière, qui est elle-même une élite, trouvera là un encouragement digne de son émulation et de ses efforts.

Permettez-moi, en terminant, de vous dire combien le représentant de ce canton, fervant adepte des principes de mutualité qui vous sont chers, est heureux d'avoir été, selon votre tradition, chargé de ce rapport, et honoré de proclamer les noms de ces braves et vieux travailleurs.

#### PRIX D'HONNEUR

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
	Rappel de prix d'honneur.	DEBRAY (Eloi), 74 ans, chez M. Duvier, à Russy-Bémont.	Agé de 74 ans. A commencé à travailler à Russy en 1840, à 10 ans; 63 ans de services hors ligne ininterrompus. Lebray s'est acquis une certaine aisance et la bonne tenue de sa maison est l'image de sa vie si bien remplie et sans reproche.
PRIX d'honneur ex æquo	Diplôme, médaille de vermeil et 100 fr.	COULON (Joseph-Etienne), chez M. Corbic, à Silly-le-Mont.	A déjà obtenu un 1 <sup>er</sup> prix comme berger. 49 ans de services; moralité, tempérance, honnêteté et bonne volonté parfaites. A établi tous ses enfants.
PRIX d'honneur ex æquo	Diplôme, médaille de vermeil et 100 fr.	BENOIST (Léopold), chez M. Ch. Moquet, à Brégy.	49 ans de services; serviteur excellent, tout en élevant six enfants a réalisé quelques économies, montrant ce que peut procurer le travail joint à la bonne conduite et à l'intelligence.

*Commis de ferme.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
PRIX unique	Une médaille en or.	LESURE (Jules - Alexandre), chez M. Roblin, à Betz.	Depuis 39 ans dirigeant la culture comme commis. Conduite et moralité parfaite, a eu 15 enfants, dont 11 encore vivants et établis.

*Charretiers, bouviers et ouvriers de culture.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	DELAITRE (Victor-Désir), chez Mme Huet, à Fosse-Martin.	A commencé à travailler en 1863 à 12 ans, d'abord petit garçon de cour, aujourd'hui commis. Possède quelques biens acquis par son travail et sa sobriété.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	LEQUEUX (Louis), chez M. Michon, à Crépy.	37 ans de services ininterrompus dans la même ferme. Plein de zèle et de probité.
3 <sup>e</sup> PRIX ex æquo	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	PARIS (Eugène - Victor), chez M. Proffit, à Mareuil.	39 ans de services dans la même ferme; très sobre, économe, actif, excellent charretier.
3 <sup>e</sup> PRIX ex æquo	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	LANDRY (Paul), chez M. Anatole Dhucque, à Brégy.	60 ans, 36 ans dans la même ferme, très bon charretier, a élevé trois enfants.
4 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 50 fr. en un livret.	CHAUX (Amédé), chez M. Proffit, à Bouillancy.	35 années de services ininterrompus. Moralité parfaite, a aidé sa mère à élever ses plus jeunes frères. Conduit les semoirs, la faucheuse et la moissonneuse-lieuse avec beaucoup d'intelligence. Excellent esprit.
	Mention honorable.	DELAUNAY (Emile), chez M. Boisseau, à Chantemerle.	34 ans de services consécutifs, batteur et conducteur de semoirs. Ouvrier très dévoué et très sobre.
	Mention honorable.	LENOIR (Alfred), chez M. Duvivier, à Russy-Bémont.	Depuis 31 ans bouvier dans la même ferme. Adroit et rempli de zèle.

*Vachers et garçons de cour.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
	Rappel de prix.	GREMAUD (Antoine), chez M. Proffit, à la Grange-aux-Bois.	Excellent éleveur, exact et zélé, très sobre. 23 ans de services.
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	LAMBRECHT (Polydore), chez M. Camille Boucher, à Barbery.	Depuis 15 ans valet de cour, très sobre et soigneux, resté veuf, a élevé six enfants. Très courageux.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	CHANUT (Guillaume), chez M. Lebon-Hervaux, à Bois-Milon.	Travailleur, économe, très honnête, 12 années de services comme vacher.

*Batteurs, chauffeurs et ouvriers agricoles employés aux machines à battre.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	VINCENT (Louis-Denis), chez M. Anatole Dhuicque, à Brégy.	Depuis 46 ans employé à la machine à battre, très intelligent, exact et sobre ; a obtenu une mention honorable en 1894.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	VINCENT (Eugène), chez M. Ch. Moquet, à Brégy.	41 ans de services ; ouvrier sobre et intelligent, a établi son fils et son petit-fils.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	PASQUIER (Isidore), chez M. Ch. Moquet, à Brégy.	41 ans de services ; très bon batteur, sobre et travailleur.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	DEBRAY (Arsène), chez M. Proffit, à la Grange-aux-Bois.	41 ans de services ; a élevé quatre enfants ; exact et probe.
3 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	TÉTARD (Jean-François), chez M. Proffit, à Mareuil.	36 ans de services, actif et laborieux, a élevé une nombreuse famille.

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
3 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	BASSE (Paul), chez M. Profit, à la Grange-aux-Bois.	Très sobre et bon travailleur, soutient sa mère âgée de 77 ans.
4 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 50 fr. en un livret.	DUMONDEL (Henri), chez M. Ed. Tartier, à Eve.	37 ans de services consécutifs, chargé du jardinage et des instruments agricoles, intelligence rare et très soigneux.
	Mention honorable.	PETIT (Joseph), chez M. Lebon-Hervaux, à Bois-Milon.	33 ans de services ininterrompus. Exact et probe. Mention honorable du Concours de Senlis 1898.
	Mention honorable.	CLOUX (Louis-Auguste), chez M. Cazin, à Lévignen.	33 ans de services consécutifs. Collaborateur précieux, probe et zélé.

*Bergers.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
	Rappel de prix.	DÉGODIN (Eugène), chez M. Ancellin, à Cuvergnon.	42 ans de services ininterrompus. Berger excellent et adroit, économe et sobre. A élevé trois enfants.
	Rappel de prix.	AUBRY (Xavier), chez M. Piot, à Etavigny.	41 ans de services ininterrompus. Excellent et vieux serviteur, forcé à la retraite par l'âge et la maladie.
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 100 fr. en un livret.	VIBERT (Louis), chez M. Rommetin, au Plessis-Belleville.	30 ans de services ininterrompus. Bon berger, sobre et exact, titulaire de la médaille d'honneur agricole.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	DUBOIS (François), chez M. Ch. Moquet, à Brégy.	28 ans de services ininterrompus. Intelligent et assidu, conduite irréprochable.
3 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 70 fr. en un livret.	BOUDEVILLE (Eugène), chez M. Gatté, à Rozières.	24 ans de services ininterrompus. Lauréat de la Société centrale de médecine vétérinaire, bon serviteur.

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
4 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	BOUTRELLE (Maxime), chez M. Heurlier, à Thury.	20 ans de services ininterrompus. Excellent berger, attentif et soigneux, conduite exemplaire.

*Femmes de charge, filles de basse-cour et servantes de ferme.*

RANG	PRIX	NOMS DES PERSONNES QUI LES ONT OBTENUS	MOTIFS DES DÉCISIONS DU JURY
	Rappel de prix.	Veuve BOURGEOIS, née Rose Magniez, chez M. Dumont, à Thury.	Travaille depuis 48 ans, laborieuse, sobre et honnête.
	Rappel de prix.	Veuve GUAY, née Mathilde Boulanger, chez M. Heurlier, à Thury.	35 ans de services ininterrompus. Femme de basse-cour docile, probe et exacte, a obtenu une médaille.
1 <sup>er</sup> PRIX	Une médaille en argent et 80 fr. en un livret.	M <sup>me</sup> SAINTES, née Eglantine Herbin, chez M. Dumont, à Thury.	31 ans de services ininterrompus. Obligeante, honnête et courageuse, a 70 ans.
2 <sup>e</sup> PRIX	Une médaille en argent et 60 fr. en un livret.	M <sup>me</sup> BONNEFOY, née Louise Bourcet, chez M. Ancellin, à Cuvergnon.	Très active et ordonnée, très honnête, bonne mère de famille.

*Rapport de M. Fautrat, rapporteur de la Commission scolaire.*

Messieurs,

Pour la septième fois, la Société d'agriculture va donner le résultat du Concours agricole entre les Instituteurs et les Elèves du canton où se tient la solennité agricole.

La Société a depuis longtemps compris que l'enseignement cultural était un grand élément de progrès qu'il fallait encourager, dans le but d'initier de bonne heure les jeunes intelligences aux choses de l'agriculture, pour le plus grand bien du pays.

Les résultats obtenus cette année montrent bien les fruits obtenus par ce mouvement raisonné, et le rapport des maîtres ne laisse aucun doute sur l'excellence de l'enseignement cultural dans les écoles du canton.

Le meilleur travail des instituteurs nous vient de Thury-en-Valois. C'est

M. Rebours, instituteur à Thury, qui l'a produit. Il ne manque à ces pages, pour être complètes, qu'une courte indication géologique. Il est bon de rappeler comment se sont formées, dans la mer parisienne, les assises du sol qui constituent les plaines de Crépy, précédant les grands lacs du Multien et de la Brie ; de montrer comment s'étendaient ces eaux douces où se sont déposés, avec les marnes, les argiles, le calcaire siliceux formant les terres de culture. La plante vit du sous-sol, comme de l'air ambiant. Les assises du sol bien déterminées forment la base de tout système cultural.

Le rapport de M. Rebours est conçu avec une grande méthode.

Après avoir parlé des sols d'une manière générale, il s'enquiert des ressources mises à la disposition de l'agriculteur : le fumier de la ferme et les engrais complémentaires. Il comprend le fumier de ferme traité comme il doit l'être, transformé en une masse brune, riche en acide, se combinant à l'ammoniaque et empêchant son départ. Les engrais producteurs d'azote sont bien étudiés.

Le rôle et l'emploi dans les terres argileuses de la chaux et de la marne est justement apprécié.

Avec ces ressources, M. Rebours a vu se développer les grandes cultures de betteraves ; il a suivi le mouvement économique auquel est due la transformation en distillerie de l'usine d'Antilly.

Il s'étend très judicieusement sur la culture du blé, des orges, des avoines. Ayant examiné toutes ces cultures, il en fait le partage ; sa détermination conduit à l'assolement quadriennal, réunissant dans la quatrième zone de l'assolement les trèfles, les prairies artificielles ; c'est le quart en réserve, où reviennent naturellement dans le sol les ressources enlevées.

Dans les étables, M. Rebours nous montre les trois races productrices de lait : la race normande, la race hollandaise et la race flamande. En passant ses regrets sont exprimés de ne pas voir les animaux se refaire au grand air.

Les moutons croisés de mérinos et de dishley ont un chapitre spécial.

Après avoir mis en relief toutes les harmonies de la nature, M. Rebours dit fort sagement « de quelle indépendance ne jouit pas le cultivateur et de quelle force n'est-il pas doué ; il donne à la patrie des soldats préparés aux fatigues et à l'endurance ; le petit patrimoine des parents est surveillé par les enfants ».

A ces choses si vraies on peut ajouter : ainsi se forment ces familles agricoles qui, depuis des siècles dans le Valois et le Multien, se tiennent la main dans la main, pour le plus grand bien du vieux sol français.

M. Rebours, ayant la claire vue des choses, conduit ses élèves dans le

grand champ d'expériences *la ferme agricole*. C'est le grand livre qu'après avoir si bien feuilleté, il montre aux enfants confiés à ses soins. M. Rebours est le premier lauréat du concours scolaire ; la Commission vous propose de le saluer pour tous ces résultats.

M. Defrocourt, à Antilly, est le second lauréat du concours.

Son rapport est très judicieux. Il donne sur les relations de la végétation, avec les températures excessives, d'utiles renseignements. La betterave a été par lui très étudiée. Les questions d'arrachage, de transport, de densité sont fort bien traitées. L'application de l'industrie à la culture est dans son rapport bien comprise. L'étude des animaux se trouve complète. M. Defrocourt voudrait voir sur Antilly les beaux troupeaux de moutons des fermes voisines. Son travail est intéressant, quelques lacunes sont peut-être à remplir, mais la Commission a pensé que son épreuve méritait le second prix.

M. Leroux, à Bargny, dans son rapport a traité de l'élevage, des sujets constitutifs de la race, de l'alimentation, de la vente des produits. Il a fait une étude spéciale que la Société récompense en accordant à M. Leroux la médaille offerte par la Société des Agriculteurs de France.

Un quatrième rapport, de M. Assy, à Etavigny, est venu après le concours. La Commission s'est vue forcée d'écarter ce travail intelligemment conçu. Elle ne peut qu'exprimer ses regrets à son auteur.

Le devoir et l'examen des enfants ont été satisfaisants. Le premier, Lainé (Léon), de Thury, est un élève à noter. Un mot à ces jeunes amis.

A l'exposition de sculpture, cette année, figure un joli marbre représentant un moissonneur tenant de chaque main la faux à aiguiser, sur le fer. Le moissonneur, la tête couverte du chapeau du Valois, l'œil perçant, regarde l'horizon ; à ses pieds est une gerbe de blé. Sur le marbre on lit cette inscription : « le fer qui donne le pain ». L'effet est saisissant.

Faites, mes enfants, comme ce moissonneur, tournez vos intelligences vers le bien, écoutez les conseils de vos parents, les leçons de vos maîtres, et, quand vous tiendrez dans vos mains fermes et bien préparées *le fer qui donne le pain*, la gerbe tombera plus abondante, la moisson sera plus féconde, pour le grand bien du pays. (Applaudissements).

M. Roland, vice-secrétaire, donne lecture du palmarès :

## PRIX D'HONNEUR

### *Grande Culture.*

Prix d'honneur, consistant en un objet d'art, M. BOUFFLERD, cultivateur à

Nogéon, commune de Rééz-Fosse-Martin. — Une somme de 100 francs est accordée aux agents de l'exploitation.

*Petite Culture.*

Médaille de vermeil à M. AUBRY (Christophe), cultivateur à Brégy, pour l'ensemble de sa culture.

*Prix Spéciaux.*

Objet d'art à M. Charles MOQUET, cultivateur à Brégy, pour son magnifique troupeau d'élèves de moutons.

Objet d'art offert par M. le Président de la République, à M. LONGUET, cultivateur à Marolles, pour son superbe troupeau de moutons.

Objet d'art à M. LELOUP, cultivateur à Bouillancy, pour sa belle vacherie et sa fromagerie.

PRIX DE MORALITÉ

*Prix d'Honneur.*

Rappel de prix d'honneur : DEBRAY (Eloi), 63 ans de services chez M. Duvi-  
vior, à Russy-Bémont.

Prix d'honneur *ex æquo*, médaille en vermeil et 100 fr. en un livret de  
caisse d'épargne offerts par M. Corbie père : COULON (Joseph-Etienne), 49 ans  
de services chez M. Corbie, à Silly-le-Long.

Prix d'honneur *ex æquo*, médaille en vermeil offerte par M. Audigier,  
député, et 100 fr. en un livret de caisse d'épargne : BENOIST (Léopold), 49 ans  
de services chez M. Charles Moquet, à Brégy.

*Commis de Ferme.*

Prix unique, médaille en or offerte par M. Richefeu, de Gondreville :  
LESURE (Jules-Alexandre), 39 ans de services chez Roblin, à Betz.

*Charretiers, Bouviers et Ouvriers de culture.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Audigier, député, et 80 fr. en  
un livret de caisse d'épargne offerts par M. le comte Nicolay, d'Ivors : DELAITRE  
(Victor-Désir), 38 ans de services chez M<sup>me</sup> Huet, à Rééz-Fosse-Martin.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 70 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts  
par M. Halinbourg, conseiller général : LEQUEUX (Louis), 37 ans de services  
chez M. Michon, à Crépy-en-Valois.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent et 60 fr. en un livret de caisse  
d'épargne offerts par M. Halinbourg, conseiller général : PARIS (Eugène-  
Victor), 36 ans de services chez M. Proffit, à Mareuil-sur-Ourcq.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent offerte par M. Longuet, conseiller

d'arrondissement, et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Halinbourg, conseiller général : LANDRY (Paul), 36 ans de services chez M. Anatole Dhuicque, à Brégy.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent offerte par M<sup>me</sup> Viat, et 50 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par le prince Radziwill : CHAUX (Amédé), 35 ans de services chez M. Proffit, à Bouillancy.

Mention honorable : DELAUNAY (Emile), 34 ans de services chez M. Lucien Boisseau, à Chantemerle.

Mention honorable : LENOIR (Alfred), 31 ans de services chez M. Duvivier, à Russy-Bémont.

*Vachers et Garçons de cour.*

Rappel de prix : GREMAUD (Antoine), 23 ans de services chez M. Proffit, à La Grange-aux-Bois.

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Audigier, député, et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. le comte de Cambacérés : LAMBRECHT (Polydore), 15 ans de services chez M. Camille Boucher, à Barbéry.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Halinbourg, conseiller général : CHANUT (Guillaume), 12 ans de services chez M. Lebon-Hervaux, à Bois-Milon.

*Batteurs, chauffeurs et ouvriers agricoles employés aux machines à battre*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Audigier, député, et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Gaillard, député : VINCENT (Louis-Denis), 42 ans de services chez M. Anatole Dhuicque, à Brégy.

2<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent offerte par M. Menot, d'Acy, et 70 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Halinbourg, conseiller général : VINCENT (Eugène), 41 ans de services chez M. Ch. Moquet, à Brégy.

2<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent, et 70 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Halinbourg, conseiller général : PASQUIER (Isidore), 41 ans de services chez M. Ch. Moquet, à Brégy.

2<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent offerte par M. le comte de Nicolay, et 70 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Halinbourg, conseiller général : DEBRAY (Arsène), 41 ans de services chez M. Proffit, à la Grange-aux-Bois, commune de Thury.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Longuet, conseiller d'arrondissement : TÉTARD (Jean-François), 36 ans de services chez M. Proffit, à Mareuil-sur-Ourcq.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille en argent et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. le comte de Cambacérès : BASSE (Paul), 36 ans de services chez M. Proffit, à la Grange-aux-Bois, commune de Thury.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Pierret, maire d'Eve, et 50 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par le prince Radziwill : DUMONDEL (Henri), 34 ans de services chez M. Tartier, à Eve.

Mention honorable : PETIT (Joseph), 33 ans de services chez M. Lebon-Hervaux, à Bois-Milon, commune de Betz.

Mention honorable : CLOUX (Louis-Auguste), 33 ans de services chez M. Cazin, à Lévignen.

*Bergers.*

Rappel de prix : DÉGODIN (Eugène), 41 ans de services chez M. Ancellin, à Cuvergnon.

Rappel de prix : AUBRY (Xavier), 41 ans de services chez M. Piot, à Etavigny.

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent et 100 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Rommetin : VIBERT (Louis), 30 ans de services chez M. Rommetin, au Plessis-Belleville.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Longuet, conseiller d'arrondissement, et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne : DUBOIS (François), 28 ans de services chez M. Ch. Moquet, à Brégy.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent offerte par M. Pierret, maire d'Eve, et 70 fr. en un livret de caisse d'épargne : BOUDEVILLE (Eugène), 24 ans de services chez M. Gatté, à Rozières.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent offerte par M. le comte de Nicolay, et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne : BOUTRELLE (Maxime), 20 ans de services chez M. Heurlier, à Thury-en-Valois.

*Femmes de charge, filles de basse-cour et servantes de ferme.*

Rappel de prix : M<sup>me</sup> veuve BOURGEOIS, née Magnier (Rose), 48 ans de services chez M. Dumont, à Thury-en-Valois.

Rappel de prix : M<sup>me</sup> veuve GUAY, née Boulanger (Louise-Mathilde), 35 ans de services chez M. Heurlier, à Thury-en-Valois.

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent offerte par M<sup>me</sup> Viat, et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Menot, d'Acy-en-Multien : M<sup>me</sup> SAINTES, née Herbin (Eglantine), 31 ans de services chez M. Dumont, à Thury-en-Valois.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts

par M. Halinbourg, conseiller général : M<sup>me</sup> BONNEFOY, née Bourcet (Louise), 20 ans de services chez M. Ancellin, à Cuvergnon.

### PRIX D'HABILETÉ

#### *Conducteurs de charrues.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent et 50 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par le prince Radziwill : VINCENT (François), chez M. André Courtier, à Villers-Saint-Genest.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent offerte par la Société des Agriculteurs de France et 40 fr. en un livret de caisse d'épargne : DELORME (Georges), chez M. André Courtier, à Villers-Saint-Genest.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 30 fr. en un livret de caisse d'épargne : SENEZ (Alexandre), chez M. Piot, à Etavigny.

4<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 20 fr. en un livret de caisse d'épargne : GRANSON, chez M. Devouge, à Brasseuse.

5<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 10 fr. en un livret de caisse d'épargne : PARDANAUD (Edmond), chez M. Maurice, à Macquelines.

6<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 10 fr. en un livret de caisse d'épargne : DELAHAYE, chez M. Heurlier, à Thury-en-Valois.

#### *Conducteurs de faucheuses et de herses à cheval.*

1<sup>er</sup> prix *ex æquo*, médailles en argent et 10 fr. en livrets de caisse d'épargne ; HEBBE, chez M. Hurand, à Rouvres ; DENISE (Elie), chez M. Courtier, à Villers-Saint-Genest ; DELIGNY (Eugène), chez M. Lebon-Hervaux, à Bois-Milon ; SAINTES, chez M. Dumont, à Thury ; ELOI (Georges), chez M. Proffit, à la Grange-aux-Bois.

2<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médailles en argent et 5 fr. en livrets de caisse d'épargne : VALTA (Alfred), chez M. Raoult, à Léviguen ; MONFAUCON (André), chez M. Bouvrande, à Bargny ; RÉAULME ; DUBOIS, LEMAIRE ; NAZE.

#### *Bergers, pour la conduite de leur troupeau.*

1<sup>er</sup> prix, médaille en argent grand module offerte par la Société des Agriculteurs de France, et 60 fr. en un livret de caisse d'épargne : CHAUMONT, berger chez M. Longuet, à Marolles.

2<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 50 fr. en un livret de caisse d'épargne offerts par M. Longuet : SERVAS (Achille), berger chez M. Courtier, à Villers-Saint-Genest.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent et 40 fr. en un livret de caisse d'épargne : DELAFONTAINE, berger chez M. Boufflerd, à Nogeon.

*Conducteurs de bineuses.*

Médaille en argent et 10 fr. en un livret de caisse d'épargne : JOURDAIN (Eugène), chez M. Boufflerd, à Réz-Fosse-Martin, et GRIMBERT (Charles), chez M. Maurice, à Macquelines.

CHEVAUX

Objet d'art offert par M. Audigier, député : M. BOUFFLERD, de Nogeon, pour son attelage de 4 chevaux.

Médaille en vermeil grand module offerte par M. Cuvinot, sénateur : M. PROFFIT (Anatole), de Bouillancy, pour ses trois poulains.

Médaille en argent grand module : M. JOYE, à Auger-Saint-Vincent, pour son élevage de chevaux.

BŒUFS DE TRAIT

Objet d'art : M. Paul DEVOUGE, de Brasseuse, pour ses attelages de bœufs, et 20 fr. pour les conducteurs.

Médaille en vermeil grand module : M. BOUFFLERD, de Nogeon, pour ses attelages de bœufs, et 50 fr. pour les conducteurs.

Médaille en argent : M. BERNARD, bourrelier à Acy, pour ses harnais.

VACHES LAITIÈRES

Objet d'art offert par M. Audigier, député : M. PROFFIT (Anatole), de Bouillancy, pour l'ensemble de son exposition.

Objet d'art : M. ROBLIN, de Betz, pour son exposition de vaches flamandes.

MOUTONS

MÉTIS-MÉRINOS

Objet d'art : M. Constant MOQUET, de Chevreuille, pour l'ensemble de son exposition.

1<sup>er</sup> prix, médaille en vermeil offerte par M. le comte de Kersaint : M. Félix LEFÈVRE, d'Ognes.

DISHLEY-MÉRINOS

1<sup>er</sup> prix, médaille en vermeil grand module : M. Constant DHUICQUE, de Brégy.

2<sup>e</sup> prix, médaille en vermeil petit module : M. VASSEUR, de Rouvres.

3<sup>o</sup> prix, médaille en argent : M. LELOUP, à Bouillancy.

4<sup>o</sup> prix *ex æquo*, médailles en argent offertes par M. Gaillard, député : MM. BOUFFLERD, de Nogeon, et GOURDIN, de Morangles.

#### SOUTHDOWNS

Objet d'art : M. LÉON ROLAND, de Courtillet.

Le jury a admiré les beaux sujets exposés par MM. LONGUET, de Marolles, et COUESNON-BONHOMME, de Coulommiers, classés hors concours.

#### ANIMAUX DE BASSE-COUR

Médaille en argent : M. VOIDET, de Boursonne.

#### MOTEURS A PÉTROLE ET A ALCOOL

##### *Rapport de la Commission d'examen.*

Le Jury, composé de MM. Hervaux, président, Boufflerd, Leroux, professeur d'agriculture, Paul Devouge, Albert Martin et Charles Lemoine, rapporteur, décide de décerner à M. KLAINÉ, constructeur à Nanteuil, un objet d'art pour son moteur à pétrole Hornsby, remarquable par sa simplicité, la régularité de son fonctionnement et sa construction robuste.

Une médaille en vermeil à MM. BURTON, pour son moteur à pétrole du système Hornsby, et CARAMIJA-MAUGER, pour son moteur Campbell.

Le Jury décide en outre de décerner à M. MENOT, constructeur à Acy-en-Multien, un objet d'art pour ses moteurs à alcool et exprime le regret de n'avoir pas vu fonctionner le moteur de M. Burton muni de son appareil permettant de remplacer le pétrole par de l'alcool carburé avec du schiste.

#### BATTEUSES ET APPAREILS A LIER

##### *Rapport de la Commission d'examen.*

Le Jury, composé de MM. Heaumé, président, Ferry, Albert Moquet, Hureaux, Albert Corbie, Fleurot et Ch. Lemoine, rapporteur, décide de décerner un objet d'art à M. MENOT, d'Acy-en-Multien, pour ses batteuses munies d'appareils perfectionnés pour le nettoyage du grain, et pour l'ensemble de son exposition d'instruments agricoles.

Une médaille en vermeil offerte par M. le comte de Kersaint à M. KLAINÉ, de Nanteuil, pour son botteleur Hornsby à 2 lieurs, et une médaille en vermeil au même constructeur, pour sa batteuse et l'ensemble de son exposition d'instruments agricoles.

Le Jury décide en outre de décerner à M. LEFEBVRE-ALBARET, de Liancourt, un objet d'art pour son matériel de battage et sa presse à fourrages.

*Collaborateurs.*

Médaille en argent et 80 fr. en un livret de caisse d'épargne : DEBIÈVRE (Emile), depuis 33 ans chez M. Menot, à Acy.

INSTRUMENTS DIVERS

*Rapport du Jury.*

Après avoir visité de nombreuses expositions, le Jury a décidé de décerner les récompenses suivantes :

Objet d'art offert par M. Franck Chauveau, sénateur : M. BAJAC, pour l'ensemble de son exposition. Nous y avons vu entre autres deux outils à placer les betteraves qui pourront devenir très pratiques après quelques améliorations, des semoirs appliqués au brabant et une charrue fouilleuse pouvant être actionnée par des bœufs.

Objet d'art : M. AMIOT, pour son exposition très complète et entre autres ses bineuses à mouvement articulé avec semoir à engrais et ses scarificateurs à dents interchangeables.

Médaille en vermeil : M. GRATEYROLLE, pour ses charrues et ses herses qui sont vendues à des prix modérés.

Médaille en vermeil : M. MAGNIER-BÉDU, pour ses charrues artistement présentées et dont les versoirs, dits américains, permettent un travail facile dans les terres les plus collantes.

Médaille en vermeil : Maison WALLUT, représentée par M. Michel ROBERT, lequel nous a présenté, avec son amabilité ordinaire et sa grande compétence, des faucheuses-lieuses Mac-Cormik, herses canadiennes et une petite arracheuse à betteraves remarquable par sa simplicité et sa légèreté, laquelle est appelée à rendre de très grands services.

Médaille en argent grand module : Maison PILTER, pour sa lieuse Niagara, à laquelle ont été apportés de grands changements.

Médaille en argent grand module : Maison FAUL, pour ses brabants à enterure à crémaillère.

Médaille en argent grand module : SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DU NORD, pour sa lieuse France de fabrication française.

Médaille en argent grand module : Maison CARAMIJA frères, pour ses instruments d'intérieur de ferme (tarares, trieurs, cribles).

Médaille en argent grand module : M. LALIS, pour ses auges et tonneaux.

Médaille en argent grand module : M. JOLY, pour ses tarares.

Médaille en argent grand module : M. BRASSARD, de Lévignen, pour ses herses et ses charrues.

Médaille en argent grand module : M. TASSARD, pour ses tarares.

Médaille en argent : M. DIEUX, de Crépy, pour ses chariots et voitures.

Médaille en argent : M. FIRON, de Rully, pour ses voitures et tombereau.

Médaille en argent : M. CORMOIS, de Paris, pour son système d'attelage à bœufs.

Médaille en argent : M. BUAT, de Senlis, pour ses voitures.

Médaille en argent : M. POLY, pour ses machines à briques.

Médaille en argent : M. Gaston MORIZE, pour ses graines.

Médaille en argent : M. MOINET, pharmacien à Cires-les-Mello, pour sa boisson hygiénique pour les travailleurs des champs.

## CONCOURS AGRICOLE SCOLAIRE

### *Instituteurs.*

1<sup>er</sup> prix, objet d'art : M. REBOURS, instituteur de Thury-en-Valois.

2<sup>e</sup> prix, médaille en vermeil grand module offerte par M. Audigier, député : M. DEFROCOURT, instituteur d'Antilly.

3<sup>e</sup> prix, médaille en argent grand module offerte par la Société des Agriculteurs de France : M. LEROUX, instituteur de Bargny.

### *Elèves.*

1<sup>er</sup> prix, médaille et livres : LAINÉ (Léon), de l'école de Thury-en-Valois.

2<sup>e</sup> prix, médaille et livres : CADOT (Eugène-Adrien), de l'école de Lévignen.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille offerte par M. de Maindreville et livres : GILLET (Henri), de l'école de Betz.

3<sup>e</sup> prix *ex æquo*, médaille et livres : Caillet (Clément), de l'école de Thury-en-Valois.

4<sup>e</sup> prix, médaille et livres : NOUVIAN (Maurice), de l'école de Thury-en-Valois.

5<sup>e</sup> prix, médaille et livres : HURDEBOURCQ (Hector-Louis), de l'école de Betz.

6<sup>e</sup> prix, médaille et livres : SALOMON (Jules-Henri), de l'école de Betz.

7<sup>e</sup> prix, médaille et livres : GANIAGE (Marceau), de l'école de Brégy.

La solennité est terminée. La foule s'écoule dans le parc, sous les grands arbres, admirant les eaux charmantes que fournit la Grivette, dont le doux murmure semble dire à chacun : « Au revoir ».

## Le Banquet.

Le soir, les sénateurs, les députés, les autorités locales, les agriculteurs et leurs ouvriers agricoles, se réunissent dans un grand banquet, où tous célèbrent les récompenses et les succès de la journée. Plus de 350 convives sont réunis.

A la table d'honneur : MM. Léon Martin, président de la Société d'agriculture ; Roblin, maire de Betz ; Franck Chauveau et Cuvinot, sénateurs de l'Oise ; Lavertujon, sénateur de la Haute-Vienne ; Audigier député de Senlis ; Devouge, vice-président de la Société d'agriculture ; Fautrat, secrétaire de la Société d'agriculture ; Serrin, conseiller général ; Rommetin, maire du Plessis-Belleville ; Léon et Auguste Roland ; Lelièvre, trésorier de la Société d'agriculture ; les Conseillers municipaux de Betz ; M. Boufflerd, lauréat de la prime d'honneur ; le lieutenant des Sapeurs-Pompiers de Betz, etc.

Aux différentes tables, les membres du Jury, du Bureau, les maires, les lauréats, ont peu à peu garni la salle ; on s'est casé en se serrant un peu, mais l'entrain et l'appétit n'y perdent rien, on fait honneur à l'excellent menu dû à M. Gautier, de Crépy, qui a trouvé le moyen de servir bien et rapidement cette vaste famille agricole.

Pendant tout le repas, l'excellente fanfare de Lévignen, toujours dévouée, a charmé les convives et les nombreux spectateurs serrés contre la grille du parc.

Au champagne, M. le sénateur Lavertujon se lève et, au nom de M. le Maire de Betz qui a tenu à rester au banquet jusqu'à la fin mais après ces deux journées est un peu fatigué, lit le toast suivant :

### *Toast de M. Roblin, maire de Betz.*

En qualité de Maire de Betz, et en l'absence de M. le Sous-Préfet, que nous nous attendions à voir parmi nous, j'ai l'honneur de porter la santé de M. le Président de la République, cet homme éminent qui, par son esprit de conciliation et par son dévouement à la chose publique, a su mériter la sympathie universelle.

Je bois, en outre, aux agriculteurs de Senlis et leur souhaite la prospérité dans l'avenir, à laquelle leur donnent droit leurs intéressants et laborieux travaux.

On applaudit et le toast et le maire.

M. Martin, président, se lève ensuite, et porte le toast suivant :

### *Toast de M. Léon Martin, président de la Société d'agriculture.*

Messieurs,

Il m'est très agréable, devant une aussi nombreuse réunion, de remercier M. Roblin, maire de Betz, ses conseillers municipaux et en particulier MM. Morize,

Maurice, Mareux et Brisset et enfin tous les habitants de la cordiale et brillante réception qu'ils ont faite à la Société d'agriculture.

M. Roblin a fait de Betz une ville avec toutes les institutions qu'une ville comporte. Il l'a dotée d'un hôtel de ville, d'une justice de paix, d'une gendarmerie, d'un hôtel des postes, télégraphes et téléphones, d'une gare de chemin de fer, etc. Aussi je suis sûr que vous serez avec moi, Messieurs, si, empruntant le langage de ses petits-enfants, je lui souhaite une bonne santé, si je lui souhaite une bonne année suivie de beaucoup d'autres, enfin si je souhaite qu'il ait beaucoup de fêtes comme celle-ci, où ses amis se trouvent réunis pour lui témoigner toute l'estime et l'affection qu'il mérite.

Quand les applaudissements qui accueillent ces aimables paroles se sont apaisés, M. Franck Chauveau se lève.

M. Franck Chauveau remercie la Société d'agriculture de l'avoir invité à ce beau Concours, dans lequel il a constaté les efforts constants et intelligents de notre culture, l'entente parfaite entre les agriculteurs et les ouvriers agricoles. Il a été heureux de venir dans cette ville de Betz, si aimablement parée pour accueillir ses hôtes, dans ce canton auquel l'unissent tant de liens d'affection et de reconnaissance. (Vifs applaudissements).

Les électeurs reprochent parfois à leurs représentants de n'être pas assez souvent au milieu d'eux ; mais sénateurs et députés ne sont pas maîtres de disposer de leur temps comme ils le voudraient. Quant à lui, il est très heureux d'oublier les amertumes de la politique dans ces réunions où l'on traite des intérêts et des affaires du pays, réunions de bonne entente, de cordialité et de bonne humeur. (Applaudissements).

Mais est-il possible d'oublier complètement la politique ? Ne sommes-nous pas obligés d'en parler, nous autres hommes politiques ?

Oui ! Oui ! Non ! Non ! crie-t-on gaiement dans la salle.

Il paraît donc qu'il y a du pour et du contre, reprend l'orateur. Il fait cependant remarquer que lorsque les représentants du pays se trouvent avec leurs électeurs, ceux-ci sont en droit de leur dire « Parlez-nous des grands intérêts dont nous vous avons confié la charge... » Et puis, vous connaissez le mot d'un grand ministre des finances, le baron Louis : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ». Vous pourriez nous dire aussi : « Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai de la bonne agriculture. Faites-moi de la bonne politique et je vous ferai un commerce florissant et une industrie prospère ». (Applaudissements).

Mais l'orateur ne veut attrister personne ; il ne s'étendra donc pas sur une politique où il y aurait tant à critiquer ; il se bornera à rappeler aux agriculteurs qu'ils représentent les vertus principales de ce pays : l'amour du

travail et l'amour de l'épargne. Il leur demande de ne pas oublier qu'ils sont le rempart le plus solide contre le désordre social et les divisions intestines ; il leur demande leur concours pour maintenir la liberté dans les lois, l'ordre dans les finances, l'union et l'entente entre tous les bons Français. (Bravos et applaudissements prolongés).

M. Audigier prend la parole à son tour ; mais avant qu'il ait dit un mot, toute la salle lui fait une ovation.

*Discours de M. Georges Audigier, député de l'Oise.*

Mes chers Concitoyens,

Non seulement en mon nom personnel, mais aussi de la part de mon excellent collègue et ami M. Jules Gaillard — dans l'impossibilité absolue, à son grand regret, d'être aujourd'hui des nôtres — je remercie de tout cœur M. le Président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis, MM. les Membres de son Bureau et MM. les Organiseurs du Concours d'avoir bien voulu inviter les représentants de vos deux circonscriptions à cette belle fête du Travail qui leur fait tant d'honneur.

Je me joins à eux pour féliciter M. le Maire, M. l'Adjoint, MM. les Conseillers municipaux de la parure élégante et de la bonne grâce hospitalière de la ville de Betz qui sut à merveille remplir ses devoirs de chef-lieu de canton. Je me réjouis avec M. le sénateur Franck Chauveau de la voir si empressée à célébrer les mérites des meilleurs agriculteurs du Multien, d'une région où la terre est quelquefois bien dure à cultiver, mais où elle est forcée de répondre quand même aux efforts opiniâtres et aux soins attentifs de laboureurs et de bergers renommés. (Bravos).

Je m'étais permis de convier au Concours de Betz les députés de la 2<sup>e</sup> circonscription de Beauvais et de Clermont, mais MM. Haudricourt et Duquesnel sont retenus chez eux, comme M. Gaillard, par d'importantes fêtes locales et ils n'ont pu que me charger tout particulièrement de vous offrir l'assurance de leur plus vive sympathie. En m'acquittant de cette mission, je suis heureux d'affirmer devant vous combien notre attachement aux institutions républicaines est pareil, combien notre dévouement aux intérêts permanents du Pays est semblable, combien le désir d'honorer et de bien servir le département de l'Oise nous est commun ! (Applaudissements.)

L'AGRICULTURE LOCALE. LA SOCIÉTÉ DE SENLIS. LES OUVRIERS ÉTRANGERS.

Quelle que soit la région de l'Oise où j'aie pu me trouver — et je vous représentais, mes chers Concitoyens, il y a quinze jours au beau concours de Formerie, — j'ai toujours constaté avec satisfaction que partout nos compatriotes sont aptes également au labeur industriel et au labeur agricole. Partout, ils comprennent quels services peuvent mutuellement se rendre l'agriculture et l'industrie, principalement, je me plais à le reconnaître, dans la première circons-

cription de Senlis, où cependant le travail de la terre absorbe presque toutes les forces, toutes les énergies et toutes les intelligences.

Vous vous rendez compte, mes chers Concitoyens, et je vous en fais mes compliments les plus sincères, qu'il faut suivre le mouvement et vous voulez que, si les conquêtes de l'industrie manufacturière étonnent ailleurs l'observateur curieux, les progrès de l'industrie agricole étant de moins en moins lents, le frappent d'admiration quand il visite le Valois, le pays de Thelle et le Multien. Préoccupez-vous, je vous en prie, de plus en plus, avec nous, de l'activité économique de l'étranger. Sachez bien que les études et les recherches des hommes font si bien dans tous les pays travailler à l'heure actuelle l'eau, l'air, la lumière, la terre elle-même ; elles devinent si habilement les secrets de la nature, elles créent tant de machines, elles inventent tant et tant d'instruments que nos yeux en sont parfois comme éblouis et que nos cœurs joyeux et attristés à la fois, se demandent, au milieu de si nombreux perfectionnements, comment il se fait que la concurrence devient si âpre, que le bien-être ne se répand pas plus vite autour de nous, que le travail, le talent et la patience de tel ou tel ne trouvent pas mieux leur juste récompense.

C'est que non seulement il faut suivre le mouvement, mais qu'il faut le suivre vite, et voici que l'art de fertiliser la terre comme l'art de fabriquer et d'améliorer toutes choses — sans dédaigner les méthodes anciennes et en gardant ce qu'elles ont d'excellent — ne doit plus avoir peur d'expérimenter la moindre méthode nouvelle : il faut qu'il soit prudent avec hardiesse !

Je n'ai pas la bonne fortune d'assister souvent — et je le regrette d'autant plus que chaque fois que j'y assiste je m'y instruis — aux séances de la Société d'agriculture où des esprits distingués et pénétrés des devoirs sociaux discutent avec compétence tous les problèmes agricoles, mais je lis attentivement avec profit son intéressant Bulletin, et hier encore je parcourais dans son Livre d'or à l'Exposition de 1900 les rapports documentés et substantiels de ses sociétaires les plus autorisés, où parmi eux aura sa place le rapport si remarquable que M. Delaunay, de Rully, nous a fait cet après-midi. (Applaudissements.)

Je remercie tout spécialement la Société d'agriculture de Senlis de se préoccuper avec moi de la question si délicate mais si urgente de la protection de la main-d'œuvre nationale, c'est-à-dire de la taxe sur les ouvriers étrangers dont je suis partisan, je le dis en toute franchise, sans méconnaître les intérêts de la culture intensive de cette région qui est malheureusement obligée de faire appel aux travailleurs belges sous peine de manquer de bras. (Très bien !)

#### L'ALCOOL INDUSTRIEL.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention M. Léon Martin cet après-midi et chaque fois que je cause avec votre président, je me plais à rencontrer en lui un maître : j'ai déjà profité de ses conseils ; s'il le permet, je les solliciterai encore. Il peut être convaincu que j'étudie de mon côté consciencieusement tous les moyens dont dispose le législateur pour réparer les conséquences désastreuses et inévitables de la convention de Bruxelles. Le Parlement, il le sait bien, n'a ratifié que

contraint et forcé par des exigences inéluctables ce traité international si nuisible aux intérêts sucriers et betteraviers de la France.

Tous vos efforts, mes chers Concitoyens, selon l'avis judicieux de M. Martin, dont les rapports ont été si remarquables au congrès de l'alcool de 1902 et à la dernière session de la Société des Agriculteurs de France, doivent tendre à tirer le meilleur parti de l'alcool dénaturé, à en faire un produit national capable d'utiliser de plus en plus la betterave et de lutter ainsi contre la houille et le pétrole de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Russie, dans le domaine des applications industrielles.

Il s'agit, je ne l'ignore pas, de découvrir aujourd'hui un dénaturant moins coûteux que les produits méthyléniques, et j'espère bien que le crédit que nous n'avons pas marchandé, sur la proposition de notre ami M. Audiffred, à la *Caisse des recherches scientifiques*, favorisera les précieuses recherches des savants français et mettra bientôt les agriculteurs de notre pays en mesure de vaincre les Allemands. Ceux-ci, il faut le reconnaître, ont su tirer si bien parti des propriétés bienfaisantes de l'alcool industriel, qu'ils en consomment 1.200.000 hectolitres par an, alors que notre consommation, en tant que chauffage, éclairage et locomotion, s'élève à peine à 180.000 hectolitres. Il est vrai que le législateur d'outre-Rhin n'a pas hésité à supprimer les droits de consommation pour l'alcool servant à cet usage et précisément — parce que nous croyons nécessaire de maintenir de plus en plus rigoureux le contrôle sur l'alcool de bouche — nous cherchons, nous aussi, les moyens d'arriver à la suppression de ces mêmes droits et même à donner des primes à la fabrication. (Applaudissements répétés.)

#### LES LOIS AGRICOLES A LA CHAMBRE.

La Chambre française se préoccupe de la question comme elle se préoccupe avec prédilection maintenant de toutes les questions agricoles. Pourquoi? C'est qu'heureusement ce sont celles qui nous divisent le moins et qui peuvent nous rapprocher le plus, et pour cela sollicitent de préférence notre étude.

La création, ou plus exactement la réforme des Chambres consultatives d'agriculture, si chère à un ancien et regretté député de l'Oise, M. Emile Chevallier, sera bientôt examinée, je l'espère, et je voudrais, quant à moi, voir leurs membres élus par les cultivateurs eux-mêmes, et non plus nommés par l'Administration; ce serait-là un peu de véritable décentralisation sans désorganisation.

La Chambre, ces jours derniers, vient d'adopter, et le Sénat à adopté hier soir une proposition de loi relevant les tarifs douaniers sur le bétail et les viandes d'origine étrangère.

Le Parlement tout entier étudie la création de Sociétés coopératives agricoles qui compléteraient les services que rendent déjà les Syndicats quand ils ont la sagesse de se préserver des ingérences politiques et de se préoccuper sérieusement de favoriser la production, de garantir leurs adhérents contre la fraude et de mettre le crédit à la portée de tous par la fondation de caisses rurales.

Sans se laisser émouvoir par les mandataires des grandes villes, sachant bien que le stock de froment actuellement en meule chez nous est suffisant pour parer à toute éventualité, après une intervention aussi mesurée qu'éloquente de

M. Méline, la Chambre, le 26 mai dernier, a repoussé par 422 voix contre 125 l'abaissement de 7 à 5 francs du droit de douane sur le blé.

L'ancien président du Conseil n'a pas eu de peine à démontrer que le prix de 25 francs le quintal, généralement reconnu comme indispensable pour permettre au producteur français de vivre, est rarement dépassé de nos jours. M. Méline a prouvé que depuis l'application complète du tarif dont il a été l'initiateur prévoyant et depuis la réforme de l'admission temporaire, l'augmentation de la production du blé en France a atteint 9 millions d'hectolitres, représentant un capital de 150 millions de francs : il a établi que cette augmentation aura de plus en plus pour conséquence inestimable — si elle persiste, comme tout porte à le croire, et si elle réussit à mettre un frein à la spéculation — l'abaissement général du prix du pain que nous souhaitons tous.

M. Méline a fait ressortir cette particularité que l'insuffisance du blé indigène coûte maintenant à l'Angleterre plus d'un demi-milliard et que cette nation elle-même tend à devenir protectionniste.

L'attention des députés a aussi été attirée sur la proposition de loi de nos amis MM. Gellé et Coache, que je voterai et qui a pour objet la répression de la tromperie sur la valeur en matière de vente d'engrais. Mes collègues ne veulent porter aucune atteinte à la liberté du commerce, mais ils estiment, avec raison, qu'il est urgent de protéger les petits cultivateurs contre l'impudence d'un certain négoce qui fait appel à la fraude et vend à des taux usuraires, à des prix majorés parfois de 100 et même 200 0/0 des engrais plus que médiocres. (Bravos.)

#### LA MUTUALITÉ.

Je n'ai pas la prétention, vous le pensez bien, d'aborder ce soir toutes les légitimes revendications de notre agriculture locale ; je n'ai fait qu'en indiquer quelques-unes. Il est un dernier point sur lequel je veux insister en deux mots : c'est le développement nécessaire de la Mutualité dans nos campagnes. Nous ne saurions trop féliciter ceux qui s'en font les défenseurs, les propagateurs et les organisateurs depuis les chefs d'exploitation jusqu'à nos dévoués instituteurs, jusqu'à nos excellentes institutrices elles-mêmes qui fondent partout la *Mutualité scolaire* et qu'encouragent avec tant de zèle M. l'inspecteur Pavette et M. le conseiller général Halinbourg.

Je n'ajouterai qu'un mot pour faire ici l'éloge de la Mutualité, c'est-à-dire de la prévoyance et de l'épargne, dont vous connaissez tous, mes chers Concitoyens, aussi bien que moi les bienfaits, c'est que chaque jour nous sommes plus nombreux à envisager la Mutualité comme « l'instrument préférable et préféré » pour la constitution des retraites ouvrières. (Très bien ! très bien !)

La Mutualité, quel plus bel hommage à lui rendre ! n'a coûté à l'Etat pendant vingt ans que 19 millions, tandis que l'assistance médicale gratuite grève le budget de sommes tellement considérables que je n'ose les chiffrer. Qui peut évaluer les dépenses énormes que va exiger l'application de la loi d'assistance aux vieillards, loi que j'ai votée de tout cœur, mais dont les conséquences financières, je ne le cache pas, m'inquiètent beaucoup et me font réfléchir ?

Et cependant nous vivons à une époque où les questions sociales priment

toutes les questions ; ces questions, il faut le dire bien haut, ne seront résolues, selon une expression exacte, que si le capital travaille de plus en plus, que si le travail possède de plus en plus, que si, en un mot, fidèles à l'idéal de la Révolution Française, nous cherchons à augmenter chaque jour davantage le nombre des petits propriétaires.

La situation plus ou moins prospère de l'agriculture est le meilleur signe de la richesse d'une nation : elle est d'autant plus devenue une sorte de « baromètre économique » qu'elle n'est plus comme jadis une science imparfaite, mais, comme je vous le disais en commençant, un grand art qui commence une évolution merveilleuse et qui a de plus en plus, à bon droit, confiance en lui-même. (Applaudissements prolongés.)

#### TOAST.

En organisant des champs d'expériences, en rendant un hommage public au dévouement, à la probité et aux longs services des vieux travailleurs des champs, en stimulant le zèle des plus jeunes, en les engageant à s'instruire et à se soutenir mutuellement, en cherchant tous les moyens de rendre de plus en plus étroite et de plus en plus fraternelle la collaboration des patrons et des ouvriers ruraux, en primant les améliorations agricoles de toute nature et les perfectionnements si intéressants de l'outillage, la Société d'agriculture ne fait que constater solennellement la part large et bienfaisante que l'arrondissement de Senlis et en particulier le canton de Betz prennent à l'activité et à la production nationales.

Je bois à la part de plus en plus large, de plus en plus bienfaisante prise par tous les travailleurs grands et petits de l'arrondissement de Senlis aux œuvres d'ordre, de liberté et de progrès entreprises par la République !

Je porte un toast chaleureux au Président de la Société d'agriculture, à tous ses membres et en particulier à ses lauréats, au plus modeste ouvrier récompensé comme à M. Boufflerd qui a mérité la prime d'honneur.

Vos applaudissements, mes chers Concitoyens, à la distribution des récompenses, ont été soulignés par les accents des entraînantes musiques de Lévigien et de Gondreville, et les vaillants pompiers de Betz ont rendus les honneurs à tous vos représentants : je les remercie en votre nom.

Dans ce jour de joie, nous ne pouvons qu'oublier les sujets de malaise et de mécontentement. Pensons surtout ce soir que toute fête de l'agriculture — symbolisée par la gerbe de blé qui unit tous les épis — est une fête de concorde et de glorification du sol de la patrie.

Aussi je suis sûr d'être l'interprète de tous mes Concitoyens, en les associant et en m'associant loyalement et respectueusement au toast porté par M. le Maire de la ville de Betz au Chef de l'Etat qui va si dignement rendre et recevoir les visites du roi d'Angleterre et du roi d'Italie.

Nul plus que M. Roblin n'a qualité pour porter ce toast, lui dont la verte vieillesse, la belle humeur nous enseigne à tous que le travail est la source de toute valeur, de tout contentement et de toute indépendance.

Avec M. le Maire de Betz faisons des vœux ardents, mes chers Concitoyens,

pour que le sentiment le plus haut du patriotisme le plus élevé inspire sans cesse et guide plus que jamais le Président de la République Française !

Saluons en lui le premier magistrat d'un grand peuple libre qui s'instruit chaque jour davantage et qui commence à savoir que — si féconde, si aimée, si utile à tous que soit la terre d'un pays — « les pays sont cultivés non en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté » !

Et les braves redoublent, éloquente approbation des paroles et des idées émises par le sympathique député.

M. Halinbourg, conseiller général du canton de Betz, boit aux ouvriers de ferme, ces auxiliaires précieux des cultivateurs. En les voyant aujourd'hui les uns et les autres si unis à ce concours, on a la preuve que dans le canton de Betz toutes les classes comprennent et pratiquent la féconde union du travail et du capital. (Vifs applaudissements).

On applaudit les paroles du conseiller général du canton.

Puis M. Cuvinot, sénateur de l'Oise, se lève.

M. Cuvinot dit qu'il ne voulait pas prendre la parole, mais que sur la demande de ses voisins il s'y décide. Il se fait un plaisir de remercier la Société d'agriculture de l'avoir convié à cette fête du travail. A la distribution des récompenses, il a été frappé par deux rapports. Celui si remarquable de M. Paul Delaunay sur la culture du canton, montrant les progrès accomplis par l'intelligence, la volonté des agriculteurs, Le second rapport que l'honorable sénateur veut rappeler est celui de M. Halinbourg, sur les patrons et les ouvriers qu'il nous a présentés si cordialement unis pour l'accomplissement de l'œuvre commune.

M. Cuvinot lève son verre à la santé des deux rapporteurs (Vifs applaudissements).

M. le docteur Rault se lève.

M. le docteur Rault, s'adressant aux ouvriers du canton, prononce les paroles suivantes :

*Toast de M. le Dr Rault.*

Ouvriers du canton de Betz, laissez-moi vous dire que c'est pour moi non seulement un vif plaisir, mais encore un grand honneur que de me trouver au milieu de vous. En effet, quoi de plus beau que d'entrer en communion d'idées, que de se rencontrer avec des ouvriers aussi honorables que vous, avec des ouvriers dont l'intelligence, les efforts, le labeur contribuent à la prospérité du pays.

Dans ce banquet où nous nous trouvons tous réunis, patrons et ouvriers, que faisons-nous ? Nous fêtons l'Agriculture, l'Agriculture, cette grande nourricière ; l'Agriculture, cette grande source de la richesse nationale ; l'Agriculture, cette grande et noble profession qui donne à l'homme l'aisance, la force, la santé, et

aussi cette douce et saine philosophie qui nous rend tous contents, alertes, allègres et joyeux.

De ce banquet, de cette fête, où règne l'union, nous conserverons tous, mes amis, le plus agréable souvenir.

Quant à moi, je ne saurais mieux vous témoigner mon contentement qu'en vous serrant la main à tous dans la personne de l'un de vos camarades, qu'en levant mon verre en votre honneur et en m'écriant : Vivent les Ouvriers ? Vivent les Ouvriers agricoles !

M. Martin porte un dernier toast aux lauréats :

Messieurs,

Je ne vous retiens que quelques instants et je vous laisse courir au feu d'artifice de M. Roblin, mais je veux porter la santé des lauréats. Tous, à quelle classe qu'ils appartiennent, travaillent au progrès, et quand ils réussissent c'est un succès non seulement pour eux, mais pour tous ceux qui emploient leurs procédés ; c'est un pas en avant pour le perfectionnement de l'agriculture, c'est un point ajouté au bien-être général, c'est quelquefois une nouvelle avance pour la civilisation et la prospérité du pays. (Applaudissements.)

Les convives sortent et se dirigent vers le feu d'artifice. Les rues sont illuminées, lanternes vénitienes et lampions jettent des feux de mille couleurs et donnent un nouvel éclat à la parure des rues et des maisons.

Les premières fusées partent, chaque pièce est saluée par des « Ah ! » et des « Oh ! » admiratifs ; le bouquet final est accueilli par des cris joyeux et des bravos répétés.

Cependant, tandis que les habitants se dispersent dans la ville pour continuer la fête jusqu'au lendemain, les visiteurs de Betz se dirigent à regret vers la gare, qui a rarement vu pareille animation.

Tous emportent de cette journée le souvenir d'un accueil cordial, d'un entrain et d'une gaieté de bon aloi, et surtout la pensée reconfortante d'avoir vu tous ces agriculteurs, ces ouvriers, ces représentants du pays unis dans une même pensée, le dévouement pour la prospérité de notre cher pays.

M. le Maire de Betz qui en ces journées a oublié son âge et bravé la fatigue pour faire lui-même les honneurs de sa ville à ses hôtes, peut être justement fier du succès de cette fête, les agriculteurs lui en sont profondément reconnaissants, reconnaissants aussi à MM. Morize père et fils, Mareux, Brisset, et tous les membres de l'organisation du concours, grâce au dévouement, à l'entrain, au bon goût desquels, le concours de Betz restera longtemps dans notre souvenir comme un des plus aimables des mieux réussis auxquels nous ayons assisté.

# Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

## Section de Chantilly.

La Section de Chantilly organise une **Exposition horticole** à Chantilly, les 15, 16 et 17 août 1903.

Cette Exposition comprendra trois catégories d'exposants :

- 1° Produits industriels se rattachant à l'horticulture ;
- 2° Produits horticoles exposés par des amateurs ;
- 3° Produits horticoles exposés par des professionnels.

Les demandes d'admission doivent être adressées à M. GUILLEMINOT, président de la Section de Chantilly.

---

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

SPÉCIALITÉ DE FOURNITURES CLASSIQUES

REGISTRES

LIVRES DE PIÉTÉ

MAROQUINERIE



**E.**

**VIGNON-SULAUX**  
1, RUE SAINT-PIERRE (EN FACE LA POSTE), SENLIS (OISE).



IMPRESSIONS  
EN TOUS GENRES

*Billets de Mariage et d'Invitation, Avis de Naissance,  
Têtes de Lettres, Factures, Circulaires, Cartes de Commerce.*

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

→ **CARTES DE VISITE** ←

Toute Commande en Librairie faite avant le Jeudi soir, est servie le Dimanche matin, sans frais.

# Assurances contre la Grêle

---

## L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

LA PREMIÈRE ET LA PLUS IMPORTANTE DE TOUTES LES COMPAGNIES GRÊLE  
FONCTIONNANT EN FRANCE

---

Fondée en 1856 au capital de Huit Millions, **l'Abeille** a toujours payé intégralement et l'année même tous ses sinistres, s'élevant à **Soixante-Dix Millions, dont plus d'un Million pour l'arrondissement de Senlis.**

Le taux de la prime est fixé par la Police et ne peut être augmenté pendant sa durée ; ce taux comprend les frais d'Administration.

Avec son capital social, **des réserves dépassant Trois Millions** et son important encaissement annuel, qui dépasse l'encaissement réuni de toutes les autres Compagnies à primes fixes, **l'Abeille** ouvre la campagne Grêle avec un actif de plus de **QUINZE MILLIONS.**

---

### RENSEIGNEMENTS, TARIFS ET RÉFÉRENCES

*des Agriculteurs sinistrés de l'arrondissement de Senlis sont envoyés par retour du courrier.*

---

## A. BONAMY

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*  
(GRÊLE, INCENDIE, VIE, ACCIDENTS)

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

---

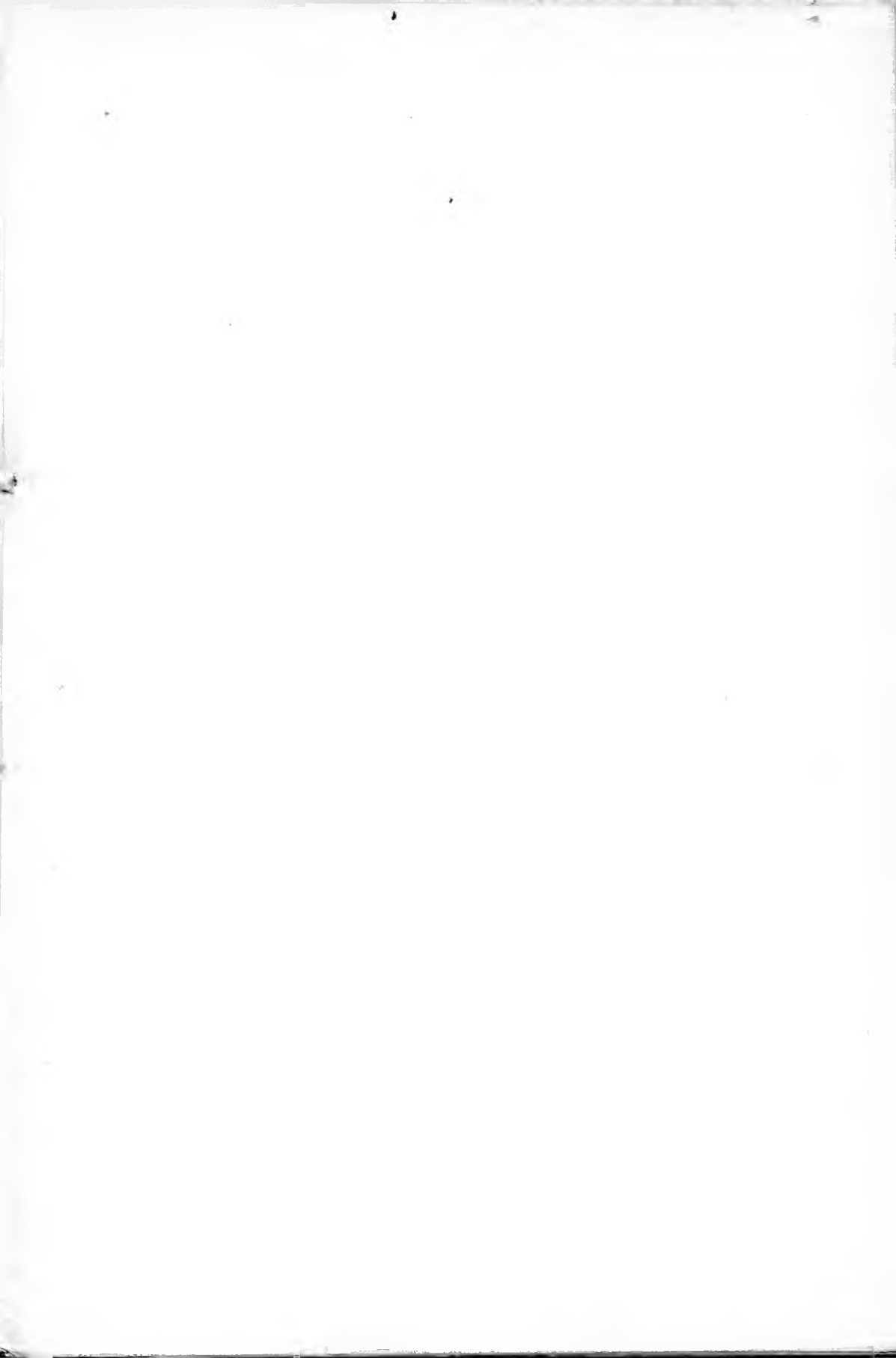
**Le Mardi, au Marché de Senlis.**

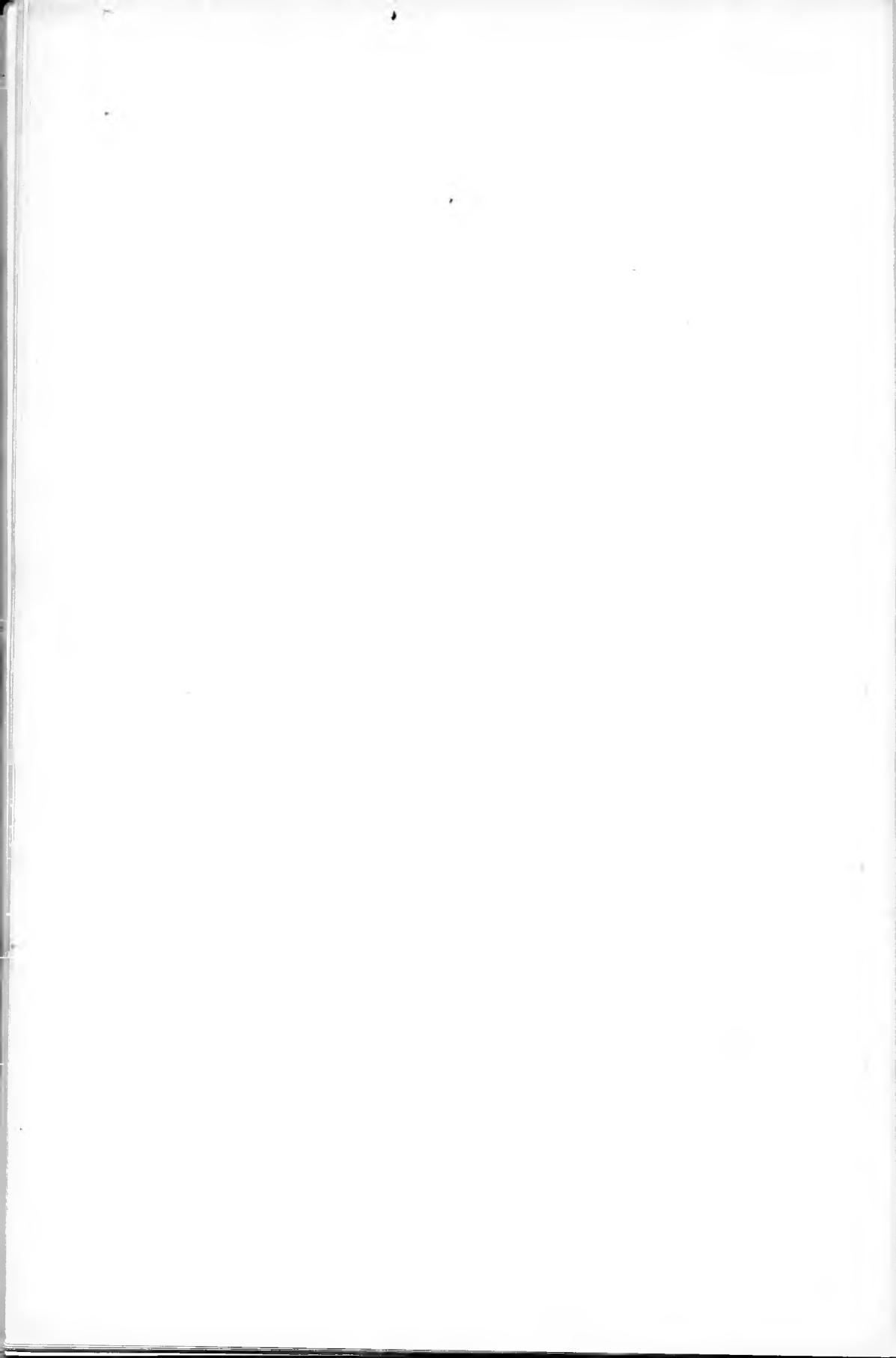
**Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.**

**Le Samedi, au Marché de Crépy.**

---

La superficie des exploitations garanties par **l'Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **21.400 hectares.**





# SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses* : 1° des bœufs de trait nivernais ; 2° des suints de laines exempts de graines dosant 2,25 % d'azote minimum.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, au taux de la Banque de France, soit 4 % par an ou 1 fr. % pour trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

*Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. HERGLE, 9, rue Rougemaille, Senlis.*

---

---

## ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

### A. BAJAC \*

*Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.*

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herse en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

*MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège*

**MATÉRIELS COMPLETS** pour la culture rationnelle  
de la Betterave à sucre.

**CHARRUES-BRABANTS DOUBLES**

**NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE**

*le meilleur des brise-mottes.*

**ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL**

**Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.**

**M<sup>ON</sup> ALBARET** G. ✱, O. M. A ✱

**G. LEFEBVRE-ALBARET** ✱, ✱, G. LAUSSEDAT (E.C.P.) ET C<sup>ie</sup>

Machines à Battre fixes et portatives.

*Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.*

**MACHINES AGRICOLES**

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),  
Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES  
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES  
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE  
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS  
MACHINES A VAPEUR VERTICALES  
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS  
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES  
MACHINES A BATTRE FIXES  
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS  
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS  
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE  
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX  
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE  
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS  
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES  
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX  
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS  
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES  
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

**INSTRUMENTS DE PESAGE**

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième  
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.